

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and Union Postale, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACCTION: Main 7466

Directeur: HENRI BOURASSA.

FAIS CE QUE DOIS!

Paul-Emile Lamarche

La nouvelle de la mort de Paul-Emile Lamarche a été accueillie avec une douloureuse stupeur. Lui qui était l'énergie même, et d'une jeunesse si active, un "bourreau de travail" comme dit expressivement notre langue populaire, le voilà terrassé en quelques jours!

Il laisse des oeuvres et, ce qui vaut mieux, une doctrine que ses amis reprendront quelque jour avec plus d'ampleur que dans des notices nécrologiques, que l'émotion et une précipitation nécessaire font hâtives et incomplètes. Il est un voeu cependant que l'on a déjà formulé et qui sera immédiatement réalisé: la publication des discours, des conférences et des études que Lamarche nous a données. Cela, afin qu'il vive dans le lointain avenir. Nous retracerons ainsi la filiation et l'ensemble de ses idées. Avec ceux qu'il a aimés de plus près, sa famille, son admirable compagne et son enfant dont le coeur est si gros de chagrin, nous le retrouverons comme il doit être dans notre grande histoire: debout.

Debout. N'est-ce pas la devise de toutes ses résistances?

Il a combattu en arrachant lui-même la visière qui eût pu le protéger. On a écrit à son propos qu'il fut un chevalier sans peur et sans reproche. Appliqué à Lamarche, cette tournure, reprise des temps anciens, n'a surpris personne. C'est un signe. On cherche vainement un recul dans sa vie. L'attaque le trouvait prêt du moment même où elle avait commencé. Il fixait sur son adversaire un regard droit, ouvert à toutes les ruses, un grand regard, un regard de tout Poëil; la bouche seule trahissait par un mouvement léger le travail intérieur où s'élabore une réplique claire, d'une clignante logique, basée en pensée.

Son intelligence était armée. Rejetant les opinions toutes faites, fussent-elles étayées des plus grands noms, il se mettait résolument en route vers la vérité, guidé par son jugement qui était pénétrant, aiguë. Avec quelle sûreté il savait distinguer les arguments, les ordonner. Avec quelle rapidité, si maîtresse d'elle-même, il dépouillait un dossier et faisait le tour d'un sujet. C'était une merveille. Il portait les questions d'intérêt national devant l'opinion comme autant de procès devant un tribunal. Il se constituait le défenseur d'une cause; et il y apportait la personnalité de son talent et l'éclat de son esprit. Son débit était calme, son geste sobre, sa voix bien placée. On le suivait sans effort, tant il y avait de lucidité dans ses exposés. Parfois une comparaison ingénieuse, inattendue, jetait un éclair sur une difficulté. Parfois un seul mot s'abattait comme un formidable coup et faisait, de tout l'auditoire, fuser les rires et les applaudissements. Il y a de ces mots qui ont été des triomphes.

Debout, et pour sa race. Lamarche a été comme notre avocat général. Il a donné aux oeuvres de défense qui ont été braquées chez nous un solide fondement de droit.

Sa première étude, très remarquable, indiqua tout de suite l'orientation de ses pensées directrices. Lamarche y traitait de notre droit civil sous la domination anglaise. Il s'y révèle déjà. On le voit avancer, idée par idée. Il est penché sur un sol trouble, il rejette les moites de terre les unes après les autres et d'un geste résolu, et ne laisse à nos yeux que la couleur friable et unie d'un sillon neuf. Il nous montre comme à découvrir l'origine de notre droit au droit. Le droit des gens et l'acte de Québec sont à la base de nos libertés juridiques, garanties successivement par les divers régimes qui ont suivi. Il écrit: "Non seulement nous avons des titres clairs établissant nos droits à la législation privée qui nous gouverne, mais encore nous sommes dépositaires des clefs de la voûte qui les préserve contre les ravages du temps". Il éclaircissait un point des longtemp débats, et, avec une incontestable maîtrise débarrassée de toute préciosité, il faisait sien le domaine du droit constitutionnel où, sans doute, l'influence de son grand ami M. Monk l'avait dirigé.

Le dernier paragraphe de sa conclusion commence par ces mots: "Aimons donc notre droit". Est-ce s'abuser que de rechercher dans cette expression une des caractéristiques de l'état d'esprit de la génération de Lamarche? L'amour profondément raciné du Canada aux généraux aspects, des traditions les unes modestes les autres grandioses jusqu'au sublime, de la langue maternelle et chère, du droit qui façonne le peuple, des moeurs si colorées, de la petite vie même dont l'obscurité est encore belle à cause de son principe résistant comme une mâle étoffe du pays, tout cela est-il donc nouveau parmi nous? Non. Toute notre littérature en est faite; et toute notre histoire n'est qu'un sentiment d'amour. Mais que l'on ait tiré de ce sentiment l'origine vivifiante d'une idée-force, que l'on ait raisonné en partant de l'amour, que l'on ait fait rayonner de cette puissance interne la totalité de nos énergies, cela nous paraît renouvelé sinon nouveau, et cela nous semble d'une fécondité insoupçonnée s'il en peut naître enfin une philosophie qui nous soit propre, inspiratrice, sûre. A cela, Lamarche aura donné son coeur. C'est un héritage que nous acceptons.

Dégageons encore un paragraphe de cette étude, puisque c'est depuis ce premier acte que Lamarche est parti vers la vie publique. Transcrivons les lignes que voici, tracées par ce jeune avocat qui n'a pas trente ans, et que l'avenir a déjà réclamé: "Quant à nous, de cette vieille province de Québec dont le blason rappelle qu'elle se souvient, fidèles à notre histoire, à nos traditions, à notre passé, mesurant toujours l'intensité de nos affections sur le respect que l'on fait de nos droits, aux heures d'actions de grâces comme à celles des justes revendications, nous entretiendrons toujours, sur ce transept du temple impérial, la lumière pieuse et discrète de la loyauté qui à jusqu'ici brillé, sans cesse, aux jours sereins comme au milieu des nuits les plus sombres de notre existence nationale. Peu importe les intrigues du dehors ou les machinations du dedans, la liberté individuelle du sujet sera encore, comme par le passé, le plus formidable rempart de la citadelle impériale. Le plus ferme soutien de cette liberté, c'est la loi qui la coordonne et qui l'empêche de dégénérer en licence". Muni de cette conviction qu'il s'était faite, il vint prendre place en Chambre, à Ottawa, délégué par le suffrage.

On connaît sa brillante carrière politique. La nation se plaisait à le savoir parmi ses représentants: elle en éprouvait un réconfortant orgueil. Il accueillit cette vague de popularité et sut s'en montrer digne. Il soutint plus d'un combat. On a fait observer qu'il lutta sans arrêt, non seulement à la tribune mais jusque dans les retours des couloirs et dans la vie de chaque jour. Il ne comptait pas ses fatigues, mais se livrait tout entier à l'accomplissement de la fonction où les siens l'avaient porté. Il n'avait rien négligé de sa première manière. Ses discours sur les questions du Keewatin, des Ecoles de l'Ontario, du canal de la Baie Georgienne, de la prorogation des Chambres étaient préparés avec le même souci de logique, de netteté, de force, de savoir. Il portait haut son titre de Canadien français; et il mettait au service de sa langue et de sa race la redoutable vertu de son verbe. Il restait fidèle aux grands principes dont il s'était imprégné. Il réclamait, aussi lui, la liberté par le respect du droit. Cette formule, qu'il s'était en quelque sorte identifiée, l'apparentait à nos grands parlementaires.

Il quitta la Chambre plutôt que d'abandonner ses doctrines. Il était ainsi fait. Il n'eût jamais voulu sacrifier aux plus belles promesses d'avenir la satisfaction d'obéir par droiture de volonté au commandement suprême de sa conviction. Songeait-il déjà à cette brisure possible lorsqu'il s'arrêta, en avril 1911, à renfermer dans un saisisant rapprochement emprunté au langage du droit la querelle qui sépara Burke et Fox lors de la discussion, au sein de la Chambre anglaise, de la loi organique instituant notre régime de 1791? "C'est en cette circonstance mémorable, disait-il, qu'au cours de l'édification du temple de notre constitution, dans un accident de travail sublime et empignonné,

la vieille amitié de Burke et de Fox, qui pendant vingt ans avait été insensible aux vertiges de la vie publique, trébucha soudainement des hauteurs de leur estime et de leur admiration mutuelles pour aller se fracasser sur le dur pavé de leurs opinions politiques. C'était l'effacement de l'intérêt personnel devant l'apothéose de l'intérêt public". Que cette phrase, rugueuse et comme martelée à plaisir, prend aujourd'hui d'ampleur et de beauté! Peu après sa décision, accompagné de M. Henri Bourassa, il portait à ses électeurs de Nicolet l'explication de sa conduite. Il remettait le mandat qu'on lui avait confié; et il retournait à ses travaux avec l'espérance avouée de refaire, par un enseignement direct, l'opinion publique où il retraçait la source de toute véritable action parlementaire. Sa conférence sur les partis politiques, dont on a cité à bon escient les dernières lignes, confirme cette volonté.

Tous ceux qui ont connu Lamarche, et aussi bien ceux qui ne partageaient pas la totalité de ses opinions politiques, ont rendu un témoignage ému à son impeccable sincérité. On vit rarement, à l'honneur d'un homme, un pareil tribut. Nos compatriotes anglais, parmi lesquels il comptait de nombreux amis, beaucoup d'admirateurs et des adversaires, à qui il n'avait pas voilé la vérité, ont incliné leur hommage devant sa tombe. Une phrase est à retenir qui vaut une leçon, celle qui fut imprimée en note de rédaction dans la Gazette: "His kind will have opportunity to be useful in the early future". Nous pouvons juger cette vie maintenant fauchée et qui, comme une moisson, nous offre toute sa valeur. Voilà ce qu'elle a mérité d'entendre, à son éloge. Comme on mesure bien la hauteur d'où elle s'est imposée au respect! C'est le triomphe de la supériorité nécessaire, préparée par une robuste méditation, fortifiée par une pratique constante, servie par une volonté rigide, développée dans le sens même de son innée, restée canadienne et française, brisée dans la majesté d'une indéniable victoire. Nous prouverons à Paul-Emile Lamarche notre admiration et notre reconnaissance en suivant son exemple.

Une vie canadienne et française. Ce sont là les deux adjectifs, in séparables, additionnés par l'histoire, qui désignent notre peuple. Lamarche avait le culte de ses origines et l'orgueil de la culture française. Bien souvent il nous a répété son ardent amour de la France. Il y a seulement quelques jours, il rencontra, au Club Saint-Denis, les deux consuls de France un instant rapprochés. Il improvisa une brève allocution dont tous les invités conservent le souvenir. Il y jeta trois idées. On avait évoqué le retour des soldats français, la guerre terminée, leur marche à travers Paris et sous l'Arc de Triomphe aux acclamations enthousiastes d'un peuple libéré. Il vous arrivera, disait l'orateur à M. Henri Ponsot, de parcourir nos campagnes. Vous y entendrez notre langue. Elle vous paraîtra peut-être un peu vieillotte, gardant des saveurs anciennes, ou encore appauvrie par des nuances de mots étrangers. Cependant, vous voudrez également la saluer très bas, sous l'uniforme lacéré qu'elle porte, car elle fut, aussi elle, bien plus d'un siècle dans la tranchée. Il traçait ensuite un tableau de la France qui n'est pas seulement un pays merveilleux, un perpétuel sourire de la terre au soleil gaiois, mais aussi une pensée, une lumière épanouie au loin, au delà de ses frontières, vers l'horizon. Puis il terminait un double compliment aux représentants officiels par ces mots: "Les consuls arrivent, les consuls partent; mais la France demeure". Voilà la dernière parole qu'il ait prononcée en public. Elle résume l'affirmation de toute sa vie et formule le mot d'ordre qu'il passa sa fierté.

Nous n'avons pas parlé du bon camarade, que nous aimions, qui éclairait nos réunions par son imperturbable gaieté et qui nous apportait toute la générosité de son coeur. Nous voulons associer les noms d'Albanas David et d'Antonio Perrault, qui furent, avec nous, dans une heure critique, les compagnons d'idée de Lamarche, au moment de prononcer ce dernier et si intime adieu.

Edouard MONTPETIT.

NOTES MUNICIPALES

EN GARDE!

M. E.-W. Villeneuve vient de faire tenir aux administrateurs de la ville une communication dont les conclusions nous paraissent fort raisonnables. Il s'agit du projet de barrage de la Rivière des Prairies, où, nous ont dit les journaux, une compagnie se propose de développer une énergie électrique de 40,000 chevaux-vapeur. Actuellement, les commissaires sont à étudier le projet pour voir en quoi il pourrait léser les droits et les intérêts de la ville. La question est évidemment très importante. Aussi nous semble-t-il assez juste qu'on ne laisse rien au hasard et que, ainsi que le demande M. Villeneuve, "la proposition", quand les commissaires auront avec le concours de leurs ingénieurs-conseils arrêté leurs conclusions, "soit soumise aux grandes institutions publiques telles que la Chambre de commerce, le Board of Trade, la Société canadienne des ingénieurs civils, etc."

L'ancien commissaire affirme que nous payons, à Montréal, 5 sous le kilowatt-heure contre Seattle et Winnipeg 3, alors que personne n'osera soutenir que nous ne soyons pas, au point de vue des forces hydrauliques, bien mieux servis par la nature que ces deux villes. Où trouver l'explication de cette anomalie surtout intéressante parce qu'elle a sa répercussion dans la bourse du public? C'est, évidemment, parce que les municipalités plus haut nommées, tout comme Toronto, qui paie encore meilleur marché (sa situation est aussi sensiblement plus favorable) ont su exiger des concessions avantageuses des compagnies qui leur font le service de l'énergie électrique.

Ici, nous payons la négligence du passé. De toute nécessité, on doit savoir avant que l'on permette à une nouvelle compagnie de s'établir, à quelles conditions elle doit fournir l'énergie électrique. Voilà, nous ne l'apprenons à personne, une très grosse question dont la grappe espagnole pourrait détourner inopportunistement l'attention du public qui ne se réveillerait qu'une fois l'affaire bâclée.

Les associations, comme le syndicat des propriétaires et le syndicat des locataires, feraient bien de surveiller de près les transactions en cours.

Ce barrage doit intéresser particulièrement la Chambre du commerce parce qu'il peut, nous n'en prenons pas de traverser la question, mais de l'indiquer simplement) contrarier le projet de construction du canal de la baie Georgienne qui lui est cher et qui est cher à tous ceux ayant à coeur le développement de Montréal.

Surmontons la grippe, et en garde donc!

"MEDICAL DOCTOR"

Cela serait en français une pléonasmes risible. Cela ne l'est pas en anglais qui n'a pas l'équivalent de notre mot médecin, physicien voulant dire en réalité physicien. Et

voilà que depuis quelques jours nous voyons se promener à travers la ville ce libellé insolent à des yeux français surmontant un croix rouge au dessous de laquelle on peut lire encore dans l'anglais le plus correct: On duty.

L'initiative est partie, paraît-il, de l'Automobile Club. On marque ainsi les voitures mises à la disposition des médecins pour activer leur travail auprès des grippés. Elle est excellente en ce qu'elle leur permet de s'éviter des embêtements avec la police actuellement dirigée par le pompier Mann.

Il est tout de même singulier que l'organisation qui a imaginé cette pancarte n'ait pas songé à faire faire des affiches bilingues. Le nombre des médecins français est pourtant le plus considérable. Il en va de même aussi des automobilistes sans doute puisque l'on a eu le soin d'insinuer que toutes les voitures en circulation un certain dimanche — et elles étaient nombreuses — venaient de l'est, ce qui chez les Anglais, est synonyme de quartier canadien-français.

Voilà assurément une question de détail et sur laquelle nous nous gardons d'insister si elle n'était l'indice qu'il faut continuellement veiller et que ce ne sont pas nos adversaires qui songeront aux égards auxquels la langue de la majorité a droit quand nous n'y songeons pas nous-mêmes.

M. MANN ET M. FISHER

Nous parlions tout à l'heure de M. Mann; dans la Gazette d'hier matin, on voit son nom juxtaposé à celui d'un autre officier de police. Et ce rapprochement met dans un jour cru le genre de nomination que M. Tremblay a faites depuis son entrée en fonction.

M. Mann est un unilingue à la tête de toute la police et de tous les pompiers en l'absence du directeur. M. Fisher est chef de la section la plus importante de la police; celle de la circulation et des agents-cyclistes.

Sans doute, le menu fretin reste choisi parmi les bilingues, mais les hauts grades vont aux anglophones. Et c'est ainsi que l'on donne une allure ridicule aux réclamations que nous faisons pour la reconnaissance du français et des droits égaux des deux races dans les postes importants de l'Etat à Ottawa. Chez nous, où nous sommes censés les maîtres, on donne les plus hautes fonctions à des pompiers unilingues, à des marchands de bijoux genre Garrett, qui ne paraissent avoir à la réalité d'autres qualifications pour remplir leur poste que leur titre d'Anglais.

Cette lettre intelligente s'appelle le se donner à soi-même des coups de pied quelque apr.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

D'ALBERT LOZEAU

Les typographes sont à composer le manuscrit d'une nouvelle série de Billets du soir de notre ami et collaborateur Albert Lozeau. Ce volume sera en vente dans quelques semaines.

BILLET DU SOIR

SIGNES DES TEMPS

D'où vient la réfatte grippe? D'Espagne, a-t-on répété en la partant si vite grandir. Pour notre part nous n'en savons rien; l'essentiel, pensons-nous avec tout le monde, c'est qu'elle s'en aille. Réjouissons-nous: un observateur a fait mieux que de déceler l'invisible microbe ou de l'isoler; il nous annonce que nous allons, en dépit du calendrier, changer de saison, et ce sera le salut.

Au attribué à l'abondance des pluies, au déluge, pourrait-on dire, de septembre, l'apparition et la croissance du fléau. Les jours se sont mis depuis peu au beau mais il reste suspendu au-dessus de nos têtes, tel un épée de Damoclès, une constante menace de nuages lourds et noirs. On tend à tout instant une main pour s'assurer s'il ne va pas tomber un grain tandis que de l'autre on tient prêt à l'ouvrir ce qu'un enfant spirituel appelait un pépin-le-bref. Tranquillisons-nous: s'il doit tomber quelque chose, ce sera de la neige. Oui, parlant, nous assure notre homme à l'oeil exercé, de nombreux indices nous prouvent que l'automne achève son existence humide et brumeuse.

Un hier, nous assure-t-il, de mes propres yeux, en pleine rue, une femme les bras recroisés d'un air si mince, si mince que la chair qu'il laissait voir sous le vent plût piquant en était toute rouge... disons de pudeur.

Sans doute une hirondelle ne fait pas le printemps mais j'ai vu mieux ou pis. L'instant plus tard, je crois, continue notre météorologiste nouveau genre, une électricité qui provenait sous les yeux des passants un cou et beaucoup plus à peine protégé contre les regards et le vent perçants, par tout juste une couche légère de poudre de riz.

Plus récemment plus le vis de bras, plus je vis de cou et plus je vis de jantes à l'air. Je commençais à comprendre le phénomène et bientôt j'eus la certitude que l'automne en rupture d'aimanah allait décamper. Un ami, déguisé en portefaix, m'en donna la preuve.

— Ou vas-tu ainsi chargé de paquets? lui demandai-je.

— Ce sont les fourrures de ma femme que je vais mettre en entrepôt pour les préserver des mites.

— Comment en entrepôt? Mais le froid approche.

— Je le sais bien; mais comme les fourrures deviennent inutiles, je les mets en sûreté pour d'ici... l'hiver prochain...

N'est-ce pas que l'heure est proche?

Max SOREL.

CHARLES GILL

Charles Gill, peintre et poète, vient de mourir à l'âge de 47 ans. Sa santé d'ailleurs atteinte, il demanda lui-même les suprêmes secours de l'Eglise.

Il étudia la peinture à Paris, et fut l'un des plus brillants élèves canadiens de l'atelier Gérôme. Comme son illustre maître, il affectionnait les compositions allégoriques où l'idée l'emporte sur la couleur. Quelques-uns de ses grands tableaux ont été fort remarqués, comme ceux qui sont intitulés: La Beauté vainqueur du Temps, et Le Réve et la Maison. Cependant, et dans un autre genre, son Joueur d'échecs passa, aux yeux de plusieurs, et à ceux du peintre lui-même, pour son meilleur morceau. Il cultivait aussi le paysage, plutôt par distraction, et nous ne croyons pas qu'il en ait exposé plus qu'un: Lis d'eau, bien qu'il fut exceptionnellement habile. La Galerie du Parlement possède de lui des portraits officiels qu'on dit être remarquables. Il fut autrefois attaché à la rédaction du Canada et de quelques autres journaux, mais il ne fut qu'un journaliste intermittent.

Charles Gill était, depuis plus de vingt ans, professeur de dessin à l'École Normale Jacques-Cartier; il enseignait aussi la peinture aux cours gratuits du Monument national.

Son oeuvre littéraire, restée dans ses cartons, se compose de poésies diverses toutes vibrantes d'enthousiasme et empreintes de pensées graves. Gill, quand il prenait la plume, ne se complaisait que dans des sujets sérieux. Pour lui, la littérature était un art sacré qu'il lui semblait odieux de profaner par des négligences de forme ou des conceptions frivoles. Il travaillait avec acharnement la moindre pièce, liant et polissant en bon ouvrier pour que seules les oeuvres parfaites comptent.

Son oeuvre capitale, malheureusement inachevée, est un poème en une trentaine de chants, dont dix-huit sont terminés, à notre connaissance; c'est une grande fresque à la manière du Pèlerinage de Childe Harold, de Byron, qui s'intitule Le Cap Eternité. D'inspiration purement régionale, ces vers chantent les pittoresques et grandioses beautés de la région du Saguenay. Ce poème renferme des morceaux descriptifs et lyriques de premier ordre, où l'auteur a donné toute sa mesure. Gill a aussi laissé des pages de prose vigoureuse et cadencée.

Les deux écoles romantique et parnassienne se disputent la prépondérance dans son oeuvre: le

L'auteur a changé plusieurs fois le titre de son poème qui s'appelait d'abord: Le Saint-Laurent. Dans ces notes rapides, nous indiquons le dernier que nous connaissons, quitte à revenir plus tard sur cette oeuvre importante

plus souvent, c'est le romantisme qui domine. Naturellement éloquent, le poète aimait le vers à grand fracas, haut en couleur, ample et nombreux, qu'il déclamaient admirablement d'une voix chaude et sonore. Lamartine était son dieu, et souvent en lisant les poèmes du grand maître, sur sa figure bouleversée d'émotion, nous avons vu couler des larmes qu'il n'essayait pas de cacher.

Gill était extrêmement sensible; simple comme un enfant, ses sentiments et ses pensées s'avouaient en de magnifiques yeux bruns. De l'artiste, il avait les qualités et les défauts, insoucieux des choses matérielles, généreux jusqu'à l'imprudence, désintéressé, imprévoyant, passionné pour tout ce qu'il entreprenait, d'une passion que son ardeur excessive consumait rapidement. Gill fut ce qu'on appelle un "type", — un bon type.

La mort l'emporta trop vite, en pleine vigueur, dans l'épanouissement de son talent robuste. Ses amis le pleureront amèrement, et recueilleront avec pitié les pages qu'il n'a pas eu le temps de réunir. Elles sonneront avec éclat dans la littérature canadienne - française, car elles glorifient, avec une éloquence et une chaleur inconnues jusqu'ici, la patrie canadienne.

Albert LOZEAU.

BLOC-NOTES

Un arrêté ministériel

L'échange de messages diplomatiques entre Washington et Berlin et la vague de l'influenza qui s'étend sur toute l'Amérique sont cause qu'un récent arrêté ministériel canadien a passé presque inaperçu, — celui où notre gouvernement décrète que, d'ici la fin de la guerre, les ouvriers n'ont plus le droit de se mettre en grève, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "Le droit à la grève est la pierre angulaire de la liberté industrielle et... toute tentative de contraindre des hommes libres à travailler dans des conditions qu'ils considèrent injustes créera du ressentiment, du malaise et de la méfiance, pour quelque motif que ce soit. S'ils le font, ils s'exposent à être versés immédiatement dans l'armée. M. Moore, le nouveau président du congrès des métiers et du travail, au Canada, vient de protester contre cette mesure extraordinaire. "

LE TIRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres... Les correspondants anonymes s'expriment sur le papier, de l'encre, de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

LA COLONISATION

EXODE, FAIT ECONOMIQUE

Lorsqu'on veut envisager le problème de la colonisation dans son étendue, lorsqu'il s'agit de considérer tous les moyens capables d'assurer à la terre de la province de Québec une proportion convenable de population, il est nécessaire d'étudier la question sous son aspect économique.

Le Pèze Dugré a fait de notre description du sol natal un tableau sévère. "Janus parvula emigration d'un peuple ne s'est vue depuis la chute de l'Empire romain; et encore, les Barbares ne s'étaient pas si follement ennobli; mais ils parlaient en bloc, fuyant des steppes maudites et marchaient à la conquête des riches provinces de l'Italie, des Gaules ou de l'Espagne, tandis que nous décamions en luyards; nous refusions de conquérir notre propre sol et nous échangeons des terres grandes comme l'Empire romain pour quelques mètres de filatures. Cette abdication flagrante de la moitié d'un peuple est le phénomène le plus complet d'insouciance, de négligence, de désagrégation nationale qu'ait connus une nation civilisée à l'histoire du monde."

Ce fait extraordinaire d'un peuple en formation qui se désagrège, saurait-il être reproché exclusivement à ceux qui s'en vont? Les relations sociales nous enseignent que les familles, dont se compose la nation, ont deux besoins essentiels: la loi morale et le pain quotidien. "Toute race qui prospère, grâce à la satisfaction de ces deux besoins, se multiplie rapidement. L'organisation sociale, à un moment donné, assure la subsistance d'un peuple prospère, devient bientôt insuffisante, et il est nécessaire alors de la modifier." Le besoin de subsistance provoque non seulement la lutte entre les "hommes de tradition", et les "hommes de nouveauté"; il divise, de plus, un peuple en une partie stable et une partie instable. C'est un phénomène qui résulte de certaines lois économiques.

Or, si des Canadiens-français ont quitté la terre natale où ils pouvaient cependant mieux que partout ailleurs trouver la satisfaction du besoin de "loi morale", pour affirmer qu'ils ne l'ont point fait par insouciance, ni par lâcheté, ni par manque de loyauté; ils s'en sont allés poussés par la nécessité de trouver leur subsistance, leur pain quotidien.

Dans son livre, "L'Indépendance économique du Canada français", Errol Bouchette a osé écrire: "Ils sont partis parce que nous les avons chassés. Au lieu de riches, nous sommes devenus pauvres; nous n'avons pas su leur donner le pain et le travail."

Plus tôt nous aurons reconnu cette vérité sociale et ce fait économique, plus sûrement nous trouverons les remèdes au mal, plus rapidement aussi nous serons en mesure d'enrayer cet écartèlement national. Il importe que les colonisateurs du Québec s'appliquent à ha-

ler cette démonstration. Quant à nous, qu'il nous suffise de noter deux faits historiques qui prouvent que les Canadiens-français n'ont pas émigré par manque de patriotisme et par esprit d'infiltration à la terre.

Premièrement, ils se sont reconstitués, pour la plupart, en groupes qui conservent un souvenir vivace de la province-mère et luttent pour garder la foi et la langue qu'ils ont reçues en héritage de leurs ancêtres communs. Ce n'est pas là des indices de reniement national.

Deuxièmement, presque la moitié de ces émigrés sont restés ou sont redevenus agriculteurs; on les retrouve dans les États de l'Ouest américain, dans l'Ontario et dans les provinces agricoles de l'Ouest canadien. Ils forment une population rurale beaucoup plus importante, par comparaison, que les cent mille habitants qu'il a été possible de faire pénétrer dans les cinq régions de colonisation du nord de Québec. Un tel attachement au sol ne caractérise pas généralement des déserteurs ignorants, endettés et flâneurs.

Les Canadiens-français émigrent, l'on dirait que c'est bien à eux que s'applique cette parole d'un écrivain français: "Crisse profonde que celle de l'homme des champs qui s'arrache au pays pour aller chercher ou loin un sort meilleur."

Tant que le gouvernement et le peuple de la province de Québec ne créeront pas aux colons ce "sort meilleur", le déplorable exode continuera.

L.-A. DELORME. Winnipeg, le 12 octobre 1918.

ENCORE L'UNIFORMITE DES LIVRES

Dans une espèce de "Communiqué" aux journaux, relatif à la prochaine réunion de l'Association d'Education du Dominion, nous lisons: "On y discutera aussi l'uniformité des livres de classe; ce qui évitera des dépenses de plusieurs milliers de dollars à ceux qui sont obligés de payer des taxes."

Tiens! La question est déjà résolue! Nous aurons l'uniformité des livres dans tout le Canada. Que cela va être amusant! Et puis, ceux qui paient des taxes vont épargner des milliers de dollars.

Des milliers de piastres épargnées, voilà l'idéal à réaliser! Il ne s'agit pas de savoir si l'uniformité est de mauvais augure.

Il ne s'agit pas de savoir si les ayants cause choisissent le livre qui est réellement le meilleur.

Il ne s'agit pas de savoir si les mêmes seront indifférents à certains intérêts dans la librairie du coin.

Il ne s'agit pas de savoir si les experts en pédagogie blâment ou non cette innovation.

Il ne s'agit pas de savoir si l'intelligence se féconde mieux par le livre unique.

Il ne s'agit pas de savoir s'il y a une différence de mentalités entre les diverses provinces.

Il ne s'agit pas de savoir si filles et garçons s'accommodent aussi bien du même livre.

Il ne s'agit pas de savoir si le livre unique convient aussi bien à la campagne qu'à la ville.

Il ne s'agit pas de savoir si une question de formation intellectuelle réclame des procédés intellectuels.

Il ne s'agit pas de savoir si la pédagogie se chauffe de tout bois.

Il ne s'agit pas non plus de savoir si l'uniformité donne, ou non, son coup de mort à l'émulation.

Il ne s'agit pas davantage de savoir s'il y aura progrès ou recul.

Il s'agit d'épargner quelques milliers de piastres; donc, fermons les yeux, fermons la bouche.

Vive la piastre! donc, vive l'uniformité! Fred-A. BALLARGE, Ptre, curé. Verchères, octobre 1918.

L'ÉCONOMIE DU PAPIER

REUNIS EN CONFERENCE AVEC M. PRINGLE EN OTTAWA, LES EDITEURS DES JOURNAUX QUOTIDIENS DU CANADA S'ENGAGENT VOLONTAIREMENT A REDUIRE LEUR CONSOMMATION DE PAPIER.

Ottawa, 17. — Il y a eu à Ottawa, hier, une conférence entre M. Pringle, commissaire du papier, et tous les éditeurs de journaux quotidiens du Dominion dans le but de restreindre la consommation du papier au pays. Cette conférence a donné des résultats satisfaisants.

M. Pringle a fait remarquer qu'il ne croyait pas devoir édicter de mesures draconiennes pour corriger les abus, vu le prix élevé du papier, mais il a conseillé aux éditeurs de se réunir dans l'après-midi pour déterminer les moyens les plus efficaces d'effectuer une économie raisonnable.

A cette réunion, les éditeurs ont unanimement proposé l'adoption d'une résolution par laquelle chacun s'engagerait à réduire volontairement et en autant qu'il sera possible de la faire, la consommation du papier, comparativement à la consommation de l'année dernière.

A cet effet, l'on a édicté un certain nombre de règlements et si d'ici trois mois les résultats obtenus ne sont pas efficaces, l'on convoquera une nouvelle conférence où une diminution plus grande encore de la consommation sera demandée.

Le commissaire s'est dit heureux du résultat de la conférence, et a promis de faire rapport au gouvernement pour que les nouveaux règlements soient formulés dans un arrêté ministériel. La résolution adoptée dit en substance: la situation créée par la guerre exige l'économie du papier à imprimer aux Etats-Unis et au Canada. Aux Etats-Unis, des mesures prohibitives ont été adoptées. Les journaux canadiens ont plus épargné le papier que leurs confrères américains. Les conditions résultant de la guerre les ont forcés à pratiquer une plus grande économie que celle que la loi a rendu obligatoire dans la République voisine.

Néanmoins les éditeurs des quotidiens canadiens assurent le commissaire qu'ils diminueront volontairement la consommation du papier dans le prochain trimestre et recommandent l'adoption des règlements suivants pour la période de la guerre et le trimestre subséquent:

1. — Les numéros vendus ne seront plus acceptés, sauf s'ils n'ont pas été en la possession des dépositaires, des marchands de journaux ou des camelots.

2. — Suppression de l'envoi du journal, dans le trimestre qui suit l'expiration de l'abonnement, si l'abonnement n'a pas été renouvelé et payé. Cette mesure sera mise en vigueur à partir du premier janvier 1919.

3. — Les employés des journaux pourront recevoir gratuitement des numéros, si c'est la pratique suivie.

4. — Des numéros peuvent être envoyés gratuitement aux bibliothèques de camp d'institutions reconnues par le gouvernement, comme le Y.M.C.A., etc., aux bibliothèques publiques, aux écoles, aux correspondants de journaux et aux bureaux de la presse pour fins de service seulement.

5. — Interruption de l'envoi de plus d'un numéro gratuit aux annonceurs. Il y a une exception pour les annonceurs qui insèrent habituellement une annonce dans au moins 4 numéros d'un journal par semaine.

6. — Cessation de la pratique de vendre des réclames, moyennant l'assurance que la circulation du journal sera d'un tel chiffre, et qu'il y aura un rabais si la circulation est inférieure à ce chiffre.

7. — On ne déposera plus un nombre arbitraire de numéros chez les marchands de journaux.

8. — Les journaux ne rachèteront plus des numéros de vendeurs de journaux ou des agents, au prix du gros ou du détail.

9. — Les éditeurs ne paieront plus un salaire ou une commission aux agents, aux marchands, ou aux camelots pour obtenir l'équivalent du privilège du retour des numéros vendus.

10. — Aucun escompte ne sera plus accordé aux vendeurs de journaux, en gros et en détail.

11. — Discontinuation de tout échange gratuit.

12. — Discontinuation de l'octroi de primes.

13. — Discontinuation des concours pour obtenir des abonnements.

14. — Suppression de toutes les éditions spéciales et supplémentaires.

Le commissaire a annoncé qu'il va ajouter un autre règlement prohibant la fondation de tout nouveau journal au Canada, pour la période de la guerre, sans deux exceptions: le journal que doivent fonder les fermiers et une publication d'un format de 4 pages, à Montréal. Le commissaire a annoncé que pour le présent il ne propose aucun règlement relatif aux affiches, au Canada.

FUNÉRAILLES DE Mlle L. COMEAU

Saint-Jean, Qué., 17. — Les funérailles de Mlle Lucienne Comeau, décédée ces jours derniers, ont eu lieu à la fin de la semaine dernière. Le deuil était conduit par son père et ses deux frères, René et Lucien. Les porteurs étaient MM. Rosario Tougas, Antoine Tougas, Leslie Deane, Honoré Meunier, Hormidas Morais et René Boucher.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé C. A. Lamarche, et les abbés E. Dufresne et A. Boileau agissaient comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait l'abbé Geo. Champoux, de Notre-Dame. L'inhumation a eu lieu à Sainte-Anne de Sabrevois, où un Libera fut chanté par M. l'abbé J. B. Laroche.

La défunte qui était âgée de 22 ans, était fille de M. L. Arthur Comeau, officier de donations. Lui survivent, son père, deux frères et une sœur, Mlle Irène Comeau.

BIENVENUE AU DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE

Une lettre du sénateur Landry

Ottawa, 16 octobre.

Le Droit publié en tête de ses colonnes, sous le titre Bienvenue, cette lettre de M. le sénateur Landry, président de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, datée de Québec, le 14 octobre.

Des hommes sont venus de France, il y a quelques siècles, qui apportaient avec eux les flambeaux de la foi, la croix du Christ et l'étendard fleurdelisé. Remontant le cours du Saint-Laurent, ils se rendirent dans les pays des Grands Lacs, et là, dans la vaste solitude de la forêt immense, ils prirent possession, au nom de Dieu et de la France, du pays qu'ils arrachèrent à la barbarie. Plusieurs versèrent leur sang pour le Christ; tous eurent à se défendre contre les brutalités des sauvages, mais finalement ils fondèrent une colonie qui, pendant tout le régime français, ne fit que s'agrandir.

Le pays fut, plus tard, cédé aux Anglais et la Couronne britannique assura à nos colons français la paisible possession de leurs terres, la pratique de leur religion et la conservation de leur langue.

Nous sommes, les Canadiens français d'Ontario, les descendants de ces pionniers héroïques, et, jusqu'à ces derniers temps, nous avons conservé dans la paix l'héritage que

nous tenons de nos pères.

Nous sommes une population paisible, aimant Dieu, respectant la loi, mais fortement attachée à ses croyances, à sa religion, à sa langue et au Vicaire de Jésus-Christ ici-bas. Nous reconnaissons l'obligation où nous nous trouvons d'apprendre la langue de la majorité, mais nous voulons conserver dans toute son intégrité ce droit que la nature nous donne de parler la langue apprise sur les genoux de nos mères.

Vous venez, Excellence, aujourd'hui, au milieu de nous, représentant l'auguste personne du Saint-Père. Nous saluons votre arrivée avec joie et nous vous souhaitons au milieu de nous un séjour agréable et heureux. Notre respect et notre confiance en sont le gage.

Nous profitons de cette première circonstance où il nous est donné de vous présenter nos hommages, pour vous dire que nous sommes les enfants dévoués du Père commun de tous les fidèles, qui sait distribuer, avec une paternelle bienveillance, à ses enfants soumis, la justice de Dieu.

Veillez transmettre au Souverain Pontife cette expression de notre filiale dévotion, avec l'assurance que nous ferons toujours tout ce qui est en notre pouvoir pour acquiescer au moindre de ses desirs.

LE DANGER REPARAIT

UN VENT VIOLENT Pousse LES FLAMMES VERS LES REGIONS NON DEVASTÉES DU MINNESOTA. — LES TROUPES VONT PRETER MAIN-FORTE AUX POMPIERS VOLONTAIRES.

Moose Lake, Minn., 17. — Les feux de forêts continuent leurs ravages dans notre Etat. Le vent a redoublé de violence et il pousse les flammes tout en les activant, vers les régions encore non dévastées.

Les rapports de villes menacées arrivent de tous côtés et aussitôt des soldats sont dépêchés sur les lieux pour tâcher de protéger, le mieux possible, ces jeunes cités.

Les pompiers volontaires sont sur les dents et à tout moment l'on voit partir des troupes d'une vingtaine d'hommes en automobiles.

C'est surtout dans le nord du Minnesota que le feu fait des siennes. Quoique plusieurs autres cadavres aient été retrouvés, ils devront être ajoutés aux 800 déjà trouvés. On croit, tout de même, que ces morts ne sont survenues que pendant l'incendie de samedi et dimanche et que le nouveau feu qui exerce actuellement ses ravages n'a causé que peu de pertes de vie.

Plus de 200 personnes sont gravement malades dans les hôpitaux de Duluth. Les estimés officiels annoncent que le nombre total des victimes du sinistre se chiffre à 1,000 morts.

La petite ville de Cromwell, à dix-huit milles d'ici est complètement entourée par les flammes, mais, cependant, aucune des balises n'est encore atteinte par le feu.

A Lawler, situé à vingt et un milles de notre ville, l'on a abandonné toutes les recherches des morts pour ne s'occuper qu'à éteindre l'incendie. Deux cents hommes qui avaient été envoyés ici ont fait demander de l'aide.

L'on peut voir des morts partout: sur les routes, dans les fossés et surtout dans les fermes abandonnées. A McGrath, 30 milles au sud-ouest d'ici, l'on essaie de changer la direction du feu. De larges fossés sont creusés afin que le feu, ne trouvant plus d'aliment, s'éteigne. Le général Rhinow a envoyé 60 hommes pour aider aux travaux.

M. George H. Nettleton, le commissaire de l'Etat pour les incendies, est arrivé à Moose Lake, avant-hier, pour faire une enquête sur les causes du feu, et il estime que les pertes totales sont d'environ \$100,000,000. Ces chiffres comprennent les trois comtés d'Aitkin, de Carlton et de Saint-Louis. M. Nettleton n'a pas pu encore dire quelles ont été les origines des feux.

Des escouades d'hommes qui sont revenus des districts ravagés déclarent que la détresse est un peu moindre à ces derniers endroits.

Vu qu'une conférence doit avoir lieu aujourd'hui pour discuter les meilleures manières d'aider les sinistrés, les fonctionnaires de l'Etat, cesseront de calculer la liste des morts pour y assister.

Mais les inhumations ne cesseront pas, et l'on s'attend à ce que plus de 300 corps soient enterrés dans les fosses communes cet après-midi.

Des souscriptions populaires qui ont été faites dans tous les états ont beaucoup aidé à soulager les besoins immédiats des victimes du feu. La commission de la sûreté publique a fait un appel monstre où elle demande à tous les citoyens des Etats-Unis de faire preuve de générosité afin de venir en aide aux sinistrés.

NOUVEAU CABINET EN AUTRICHE

Washington, 17. — Un télégramme venant de Suisse annonce que l'empereur Charles d'Autriche a accepté la démission du comte Husarek, son premier ministre, et qu'il a nommé le comte Silva Taronka de former un nouveau cabinet.

LA LOI MARTIALE A PRAGUE

Londres, 17. — La loi martiale est établie à Prague depuis que les Tcheco-Slovaques ont menacé de déclarer une grève générale en Bohême.

LE PROBLEME DES CALES

LES MARINES MARCHANDES DES ALLIES SONT EN BONNE VOIE DE COMBLER LE DEFICIT CREE PAR LA GUERRE.

La guerre a porté un rude coup aux marines marchandes du monde; elle a creusé un déficit considérable chez les nations alliées et neutres. Une statistique récente de la commission américaine du transport porte que 18,062,088 tonnes les pays nettes subies aux cales des seuls pays alliés.

Les pertes totales, accumulées depuis août 1914 au 1er septembre 1918, chez les marines marchandes alliées et neutres, s'élèvent à 21,404,913 tonnes. Durant la même période, les chantiers maritimes des mêmes pays ont produit 14,247,325 tonnes et les cales prises à l'ennemi se sont élevées à 3,795,000 tonnes. Les pertes dépassent ainsi de 3,362,688 tonnes, les gains acquis et par la construction intensive et par les prises de guerre.

La même statistique estime, en passant sur les chiffres de la construction navale de 1905 à 1914, que l'augmentation normale des cales chez les pays alliés et neutres aurait atteint le chiffre de 14,700,000 tonnes, si la guerre n'avait pas eu lieu.

Les sous-marins allemands ont prouvé une telle activité depuis quatre ans que la construction des cales dans les pays alliés a dépassé pour la première fois, les pertes subies mensuellement jusqu'au mois de mai 1918.

Les chantiers américains sont devenus très actifs afin de compenser les pertes et de combler le déficit. Au mois d'août, ils ont livré à la commission du transport des cales d'un tonnage global de 244,121 tonnes, tandis que d'autres cales en voie d'être terminées ajoutent 16,918 tonnes à ce chiffre, formant un grand total de 261,039, soit 1,630 tonnes de plus que les pertes subies au cours du même mois.

WEKERLE A DÉMISSIONNE

Amsterdam, 17. — L'empereur d'Autriche n'a pas voulu accepter la démission du cabinet hongrois formé par M. Wekerle, disent des dépêches venant de Budapest. L'empereur dit qu'il avait pleine confiance dans le cabinet.

Décès

BAUDOUIN. — A Montréal, le 15 octobre 1918, à l'âge de 71 ans, est décédé Hilda Julien, épouse d'Oscar Baudouin, ingénieur civil. Les funérailles auront lieu demain matin, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1724 rue Saint-Denis, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église de la paroisse de Saint-Denis, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTOIS. — A Montréal, le 17 courant, à l'âge de 21 ans et 7 mois, est décédé Germaine Guay, épouse d' Hector Courtois, pharmacien. Les funérailles seront annoncées plus tard.

CATY. — A Montréal, le 16 octobre 1918, à l'âge de 17 ans et 2 mois, est décédé René Alexandre Caty, fils de M. Alphonse Caty. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

CAVANAGH. — A Montréal, le 16 octobre 1918, à l'âge de 40 ans, est décédé Kate Murphy, épouse de M. Charles Cavanagh. Les funérailles auront lieu aujourd'hui, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 887 rue St-Hubert, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCARRIES. — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 16 courant, à l'âge de 28 ans, est décédé Albert Descauries, fils de Joseph A. Descauries, avocat, ancien député de Jacques-Gartier. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 353 rue St-Joseph, à 4 heures, pour se rendre à l'église de Lachine, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE. — A Joliette, le 16 octobre 1918, à l'âge de 35 ans, est décédé J. B. Lachapelle, orfèvre, fils de feu Ulcède Lachapelle, généraliste, ancien lieu à la cathédrale de Joliette, le 18 courant, à 10 heures 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD. — A Saint-Alphonse d'Youville, le 16 courant, est décédé le Rev. Père Arthur Lessard, néodominicain, à l'âge de 30 ans et 2 mois. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, dans l'église de Saint-Alphonse d'Youville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORANGER. — A la Pointe St-Charles, le 15 courant, à l'âge de 28 ans, 11 mois et 2 jours, est décédé Alphonse Chabot, époux d'Emile Loranger. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 114 rue Island, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EN TEMPS D'ÉPIDÉMIE

(Suite de la 1re page)

Les pour guérir le malade récalcitrant. Dans un autre cas d'ordre tout différent, on parle d'une famille dont les voisins mandèrent de l'aide sans trop savoir l'état des choses. Les infirmiers y trouvèrent le mari et la femme au lit et incapables de se lever, tandis que le petit garçon de six ans était mort sur une table. Et ce ne sont là que deux des récits émouvants qui se répètent. Le moment est grave et personne n'a guère le cœur à autre chose qu'à tâcher de se préserver, sans oublier de donner à l'occasion un coup de main aux autres. On rapporte heureusement que le mal semble être stationnaire et que la proportion des cas n'augmente pas depuis hier; et aujourd'hui, mercredi, est beau et presque chaud, et l'on compte toujours sur l'influence du soleil pour aider au travail de lutte et de préservation.

Dans les couloirs du Parlement, ce matin, quelqu'un déclarait que le cabinet est sur le point de faire quelque chose au sujet de l'épidémie. — Mais quoi? demanda un autre, comment le gouvernement peut-il intervenir? — A quoi un loustic — il s'en trouve même aux moments les plus sérieux — répondit dans sa langue maternelle, l'anglais: — Oh! on dit qu'ils vont adopter un arrêté ministériel supprimant carrément le microbe et le menaçant d'un an de prison s'il récidive. Un an de prison serait encore une plus dure punition. Mais il ne faut pas évoquer de malheurs nouveaux, il en court assez de par le monde.

Ce qui ramène l'attention sur le cabinet, qui continue à siéger par cœur pour ce qui est de six ou sept de ses membres. Un écho venu de l'Ouest répète des paroles échappées à M. Frank Carvell, qui aurait exprimé sa désapprobation de la grève en cours à Calgary; c'est la première nouvelle que l'on a de lui depuis quelques semaines, et elle fait pressager un prochain discours, car généralement quand nos grands hommes accordent deux lignes aux agences de presse, en passant dans une ville de l'Ouest, cela veut dire que deux jours après il auront une réception publique à Winnipeg, et donneront cours à leurs sentiments d'admiration pour les prairies et de confiance dans l'avenir de ces belles terres... pour le jour où elles échapperont à la spéculation des gros bonnets du pays et seront enfin mises à la portée des vrais colons.

Un fait-divers du jour a trait à la maladie prolongée de sir Evariste

Ernest BILODEAU.

THE CLASH

Une nouvelle consignment d'employés de cet ouvrage remarquable de M. William-Henry Moore doit nous arriver dans quelques heures. Nous nous empresserons de remplir les commandes en souffrance et nous serons en mesure de passer les nouvelles sans tarder. The Clash est le meilleur ouvrage paru en anglais sur la question bilingue au Canada. C'est un fort volume de 325 pages, bien relié, et qui se vend \$2.50 l'unité, pris à nos bureaux, ou \$2.65 par la poste. Prière de joindre un mandat-poste, un bon-poste ou un chèque accepté, payable au pair à Montréal et dûment timbré, à toute demande d'envoi adressée à l'administration du Devoir.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au ministère de l'Agriculture.)

CASE COMBIEN ME FAUT-IL DEPENSER PAR AN — pour m'habiller? Voilà la question qu'il faut se poser dans ces jours d'économie intense. Ce n'est pas le prix d'un complet qui importe, mais combien de complets vous devez acheter durant l'année. Les vêtements de Case sont faits de tissus de haute qualité et confectionnés de façon à conserver leur apparence élégante. Ils dureront beaucoup plus longtemps que les vêtements ordinaires et vous occasionneront ainsi une véritable économie. Prix de \$25 à \$60. Et chez Case on parle français.

LE SANG, C'EST LA VIE. L'Histo-Fer Garnier EST UN PUISSANT RÉGÉNÉRATEUR DU SANG. D'une grande valeur thérapeutique dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose et de toutes les affections pulmonaires. PRIX \$1.25. En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE GOYER agents généraux 180, STE-CATHERINE EST Montréal, et 217, STE-CATHERINE, Maisonneuve.

SCOTT Dans vos courses à travers la ville. Et même sans intention d'achat, la plus cordiale bienvenue vous attend, vous et vos amis, chez Scott, le bijoutier. Avec vos hôtes, vous aurez tout le loisir — dont vous pouvez disposer — d'examiner les produits artistiques et les merveilleuses valeurs que renferme notre établissement; ce qui ne saurait manquer de vous intéresser au plus haut point. Le nom de Scott, ses trente années de succès constants dans le commerce de la bijouterie, sont un sûr gage de qualité irréprochable. — ET LA MAISON SCOTT EST CANADIENNE-FRANÇAISE. HENRI SCOTT 479-Est rue Ste-Catherine (Exemple spécial aux militaires)

LA GRIPPE ESPAGNOLE On a trouvé le remède efficace contre cette terrible maladie. Prenez une cuillerée à soupe de VINOL 3 fois par jour et 2 tablettes de VINLAX le soir au coucher. Vous éviterez ainsi cette dangereuse maladie. En vente chez J.H. ROBERT PHARMACIEN CHIMISTE 1185 rue St-Denis ANGLE MONT-ROYAL

Le 1er du mois,

— Êtes-vous obligé d'aller au fond de votre poche, et de passer une grosse portion de votre argent, qui de vous a été si dur de gagner dans la main toujours ouverte du propriétaire? Avez-vous jamais reçu une visite de ce même monsieur, vous apportant le joyeux message d'une augmentation de loyer ou d'un déménagement nécessaire? Avez-vous jamais eu une vision de la joie que vous éprouveriez d'être capable de faire claquer vos doigts au nez de tout être appartenant à cette espèce dite des propriétaires, et d'être à même de vous payer à vous-même votre propre loyer pour votre loyer à vous?

C'est sûrement un but digne d'efforts, et pas un locataire sur mille, peut de locataires sur un milliard, refuserait cette offre si elle était à leur portée.

Et elle est réellement à VOTRE portée MAINTENANT, au moment présent! Vous pouvez prendre des mesures définies, durant cette vente d'avant la paix à escompte spécial de 50%, qui vous conduiront vers la possession d'un home bien à vous.

Jardins de Strathmore

mais, plus vous retarderez, et plus ce sera difficile d'accomplissement. Le terrain est la première et principale chose à considérer, parce que vous devez avoir le terrain avant de pouvoir sérieusement penser à une maison. Assurez-vous donc maintenant la possession d'un ou de deux bons lots, et alors vous aurez quelque chose de solide sur quoi travailler. Nous savons que vous apprécierez les splendides possibilités des JARDINS DE STRATHMORE, quand vous verrez cette propriété. Vous en aimerez la perspective, les avoines, les résidences artistiques, les villas et les innovations si faciles avec laquelle on peut y arriver, et les bas prix que l'on peut se faire maintenant consentir et auxquels on peut avoir les lots même les mieux situés. Nous venons à ce que vous avez les chances voulues d'aller au fond de cette affaire, parce que nous sommes convaincus que plus vous l'examinerez, et plus grands seront le plaisir et la satisfaction que vous retirerez de vos transactions avec nous.

Dites-nous quel est le montant de votre loyer mensuel actuel, et nous ferons un plaisir de vous offrir des suggestions. Vous serez bien de faire cet état de suite, parce que le nombre des maisons que nous avons l'intention de bâtir sur le plan des paiements faciles est forcément limité, vu qu'il ne reste que peu de temps, si vous voulez avoir votre maison prête à être occupée au 1er mai. Sachez bien que ces maisons reviennent à l'acheteur absolument au prix de revient, et que nous vous donnerons jusqu'à 15 ans, si c'est nécessaire, pour les payer. Nulle part ailleurs vous n'obtiendrez d'aussi avantageuses conditions. Téléphonnez ou écrivez, et fixez vous-même le moment qui vous convient pour nous donner rendez-vous.

La propriété est bien développée, avec chemins, trottoirs, conduites d'eau, trottoirs en béton, électricité. Service de trains rapide. Service de C. P. R. et du G. T. R. sur la propriété. Tarifs de commutation à adultes, de 5 à 85; enfants, 25. Billets gratuits pour aller visiter les lieux. Main 3791. Marcil Trust Company Administrateurs, Exécuteurs testamentaires, Fiduciaires, Agents, 136 RUE ST-J

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 18 OCTOBRE 1918
S. LUC, EVANGELISTE
Lever du soleil, 6 heures 21.
Coucher du soleil, 5 heures 08.

DERNIERE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

AVERSES LOCALES
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 46
Même date l'an dernier... 48

BRUGES, TOURCOING ET ROUBAIX EVACUES

Tous les civils sont sortis de ces trois villes et les Allemands en ont enlevé leurs établissements militaires — Les sous-marins se retirent précipitamment de la base d'Ostende — Les Alliés ont capturé, hier, plus de 20 villages en Belgique — Les Anglais entrent à Courtrai.

(Service de la Presse Associée)
Avec les armées alliées en Belgique, 17. — Tous les civils ont évacué Bruges, Tourcoing et Roubaix et les Allemands ont enlevé leurs établissements militaires de ces villes.
Tous les sous-marins se sont retirés précipitamment de la base d'Ostende. Suivant les renseignements reçus, les Allemands ont enlevé leurs bases navales tout le long du littoral belge et se préparent à enlever sur-le-champ, probablement en arrière des champs de mines allemands, dans la mer du Nord.

COURTRAI EST OCCUPE
Londres, 17. — Les troupes anglaises sont entrées à Courtrai, durant les combats d'hier, suivant le bulletin officiel d'aujourd'hui. Pendant la journée, les Alliés ont capturé plus de 20 villages, en Belgique. Voici le texte du communiqué:

Le 16, en dépit du mauvais temps, les troupes belges, anglaises et françaises ont continué leurs attaques entre Bruges et la Lys.
De brillants assauts, sur un front de 30 milles, leur ont permis d'avancer en moyenne sur une profondeur de plus de 3 milles et demi. Les Belges ont traversé l'Yser, au nord de Dixmude et ont occupé Schooreke. Les Anglais ont franchi la Lys, dépassant Menin sur une profondeur de plusieurs kilomètres, sur la rive droite.

LES ALLIES PROGRESSENT PARTOUT
Paris, 17. — Après une lutte opiniâtre de 48 heures, les armées alliées, qui combattent sous le commandement du roi Albert de Belgique, ont triomphé de la résistance de l'ennemi et ont progressé sur tout le front d'attaque, suivant une revue officielle de la situation, faite hier soir. La revue ajoute:

AUTOUR DE L'ACTION DU DAILY CHRONICLE
(Service de la Canadian Press.)
Londres, 17. — M. W. R. Pringle a soulevé un incident aux Communes, hier soir, lorsqu'il a demandé une enquête sur le récent achat du London Daily Chronicle. Il déclara que lord Leverhulme, le fabricant de savon Sunlight, était mentionné comme l'acheteur du journal; et il puis on apprit que lord Beaverbrook se cachait derrière lui.

LE COÛT DE LA VIE
Ottawa, 17. — D'après les chiffres fournis par le ministère du Travail, le coût de la vie a quelque peu baissé durant le dernier mois.

SUCRE PERDU
Hoboken, 17. — Deux matelots et un soldat se sont noyés hier, lorsque le steamer America a coulé à son quai ici. Il paraît qu'il y avait pour \$1,000,000 de sucre brut sur le navire et il est probable que c'est une perte totale.

L'AGRICULTURE EN RUSSIE
Stockholm, 17. — On rapporte que plusieurs capitalistes de Moscou viennent de former une corporation ayant pour but le développement agricole avec un capital de 300,000,000 de roubles.

LES CROATES INDEPENDANTS
Bâle, 17. — Un numéro du Frankfurter Zeitung annonce que les Croates ont l'intention de proclamer solennellement leur indépendance à la Chambre des députés, prochainement.

SOULEVEMENT EN ROUMANIE

(Service de la Presse Associée)
Paris, 17. — Des soulèvements contre les Allemands se sont produits dans la Roumanie méridionale, dans la province Moldavie, dit une dépêche de Zurich au "Journal". La population a pris soudain une attitude ouvertement hostile aux autorités allemandes, suivant des dépêches transmises par voie de Bucarest.

LA GUERRETIRE A SA FIN

(Service de la Presse Associée)
Amsterdam, 17. — "La guerre tire à sa fin et d'une manière que personne ne désire en Allemagne", disait le "Vorwaerts", lundi. "Disons-le en toute franchise, ajoute le journal, durant ces 4 terribles années nos efforts et nos sacrifices ont tendu à prévenir cette fin."

1,000,000 DE VIES SACRIFIEES

(Service de la Presse associée)
Londres, 16. — Jusqu'à présent, environ 1,000,000 de vies britanniques ont été sacrifiées dans la guerre, suivant des renseignements reçus par l'agence Reuter.

ON A ENCORE DES MENAGEMENTS

Amsterdam, 17. — Les journaux allemands préparent le peuple à la nouvelle de la défection de la Turquie. Mardi, la "Gazette de Francfort" a publié une dépêche de Constantinople que des événements très importants s'y préparent. Le message dit que dans le vilayet de Smyrne, les représentants des hommes d'affaires américains et anglais ont maintenu des relations cordiales, pendant toute la guerre, avec le gouverneur.

RUMEUR QUI A FAIT SENSATION

LONDRES A ETE MIS EN EMOI
HIER PAR LA RUMEUR, PLUS TARD DEMENTIE, DE L'ABDI-CATION DE GUILLAUME.

Londres, 17. — A la sortie des ateliers et des bureaux, hier soir, les camelots annonçant la nouvelle de l'abdication de Guillaume et la reddition sans condition de l'Allemagne. La rumeur a causé une grande émotion et beaucoup de satisfaction, mais il n'y a pas eu de manifestation insinuée. Le public est gorgé de nouvelles de gros événements.

Dans la soirée, des groupes se sont formés dans diverses parties de la ville, désireux d'apprendre les dernières nouvelles. L'ajournement de la session du Reichstag, joint à la nouvelle de l'avance menaçante des troupes alliées dans les Flandres, a créé l'impression générale que l'Allemagne accepterait les conditions du président Wilson.

UN ETAT L'AFFUT DES NOUVELLES dans les couloirs du parlement, et il y avait beaucoup d'activité à Downing Street et au ministère des Affaires étrangères. Tous les ambassadeurs actuellement en ville se sont rendus aux bureaux du gouvernement, pour consulter les ministres, mais jusqu'à 10 heures, hier soir, n'avait pas reçu de renseignements officiels au ministère des Affaires étrangères, sur la situation en Allemagne.

UNE ARMÉE DE 5,000,000 D'HOMMES

Washington, 17. — Le comité des appropriations a présenté à la Chambre un projet de loi pour obtenir une somme supplémentaire de \$6,345,755,000. Ce budget pourvoit à \$6,152,062,000 pour l'année, \$107,217,000 pour la marine, et \$70,000,000 pour les allocations aux parents des soldats et des marins. Cette majoration des dépenses est nécessaire par une armée de 5,000,000 d'hommes, 80 divisions en France et 18 à l'entraînement aux Etats-Unis. Cette somme de six milliards portera le montant total à 36 milliards pour cette année.

La poursuite de guerre jusqu'à la victoire, dit le président Shirley, en présentant son rapport est le mobile de cette demande. Il ne faut pas trop considérer les rumeurs de paix. Votons les montants requis pour la victoire.

FUNÉRAILLES DE M. LÉON DAoust

St-Polycarpe, 17. — Les funérailles de M. Léon Daoust, huissier et ancien maire de ce village, ont eu lieu lundi dernier. M. Daoust est mort à Montréal après une longue maladie et une douloureuse opération. Il laisse son épouse et cinq enfants, Mme Louis Asselin, Mme Raoul Lalonde, Avila, Victor et Elzéar Daoust. Le service du défunt, âgé de 74 ans, a été chanté à l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La corporation des huissiers de Montréal avait envoyé une magnifique couronne de fleurs.

QUESTION DE JURIDICTION

UNE REQUETE D'HABEAS CORPUS PRESENTEE PAR Me ARCHAMBAULT DEVANT LE JUGE BRUNEAU DONNE LIEU A UNE DISCUSSION SUR LES POUVOIRS DE LA COUR SUPERIEURE.

Me Archambault a présenté en Cour de pratique, devant le juge Bruneau, une requête d'habeas corpus en faveur d'Irène Dorval. Le requérant allègue que le mandat d'arrestation est illégal, portant "accusé d'avoir tenu une maison de désordre le 25 septembre et quelques jours auparavant". Jugée coupable, la prévenue a été condamnée par le recorder à six mois de prison. Me Archambault a déclaré que le juge Ducloux a dit illégal le mandat d'arrestation dans une cause similaire, celle de Flore Haris, mais que d'autre part il n'a pu se prononcer faute de juridiction. Or le demandeur prétend que la Cour supérieure a plein pouvoir. L'article 698 du code criminel donne à la Cour supérieure juridiction dans le cas où un tribunal criminel refuserait une caution à la défendeur. De ce droit, le requérant infère que la Cour supérieure a juridiction en l'occurrence présente. La jurisprudence, tant anglaise que canadienne, corrobore, dit-il, sa prétention.

Le juge Bruneau a avoué être d'avis opposé. L'illégalité du mandat d'arrestation est constatée; le suis de l'opinion du juge Ducloux. Mais je suis aussi d'opinion que la Cour n'a pas juridiction. Les articles cités ne permettent pas votre inférence. Dans le cas de la caution, refusée, l'intimée n'est pas encore reconnue coupable. Voilà pourquoi la Cour supérieure peut et doit intervenir parfois. Quant au cas actuel, la demanderesse a été jugée coupable. Sa libération ne ressortit donc plus de la Cour civile. La jurisprudence, en outre, ne saurait être supérieure au code; elle se place à côté pour l'éclairer, mais non au-dessus, pour l'évincer. Le fait que le Conseil privé a décidé contrairement au code ne prouve pas nécessairement qu'il a raison. Son jugement fait jurisprudence, mais combien de tels jugements seraient renversés par un tribunal supérieur au Conseil privé? Je crois que la Cour supérieure n'a point de juridiction.

Sous les instances du requérant, le juge Bruneau a référé le point à élucider au juge en chef.

DEVANT LE RECORDER

Un cas bien pitoyable est venu à la connaissance de la Cour du recorder, ce matin.
Mme Louise Lafamme, 238, rue Montcalm, a été traduite devant les tribunaux sous l'accusation d'avoir négligé de pourvoir aux besoins de son enfant âgé de 8 ans. Celle-ci a été trouvée couchée sur un amas de guenilles malpropres, presque nue, grelottante et n'ayant pas mangé depuis deux jours.

La petite fille a été remise aux mains de la matrone qui en prendra bien soin jusqu'à ce que le recorder ait décidé de son sort.
La mère a comparu en larmes, ce matin, dans la boîte aux accusés et a nié sa culpabilité.

Mais cependant le juge refusa de la mettre en liberté provisoire sur la demande du constable qui avait opéré l'arrestation et le procès sera entendu demain.
Un cocher de place a aussi comparu devant le recorder Geoffroin sous deux accusations: celle d'avoir demandé un prix illégal pour transporter un voyageur et celle d'avoir juré, fait du tapage dans la rue et surtout d'avoir été en état d'ivresse.

Gibeau, l'accusé, a nié l'accusation et a demandé un procès expéditif car il doit entrer aux casernes dès mardi prochain. Cependant la cause n'a pas pu être entendue ce matin parce que les témoins n'étaient pas en cour.

Le procès a été remis à demain et le prévenu libéré sous un cautionnement personnel de \$10.

VILLES OCCUPEES PAR LES ANGLAIS

Londres, 17. — La cavalerie anglaise a occupé Tripoli et Homs, dit un communiqué de Palestine. Elle a fait beaucoup de prisonniers turcs.

LES TROUPES DES INDES

Londres, 17. — Les grandes victoires du général Allenby en Palestine et en Syrie, au cours desquelles les Hindous ont joué un rôle notoire. Les troupes de l'Inde ont fait leur part en France, en Mésopotamie en Egypte, dans les Dardanelles, à Salonique, dans l'Afrique orientale et dans l'Asie centrale. Le 31 juillet 1918, l'Inde avait fourni 1,115,189 soldats à l'Empire. Le premier emprunt hindou a donné quarante millions de livres sterling et le second a eu un meilleur résultat. L'Inde a expédié 1,500 milles de rails, 250 locomotives et 4,500 wagons.

M. WHITE REVIENT

Vancouver, 17. — Sir Thomas White, le ministre des finances, a résolu de contremander toutes les assemblées publiques qu'il avaient annoncées, à cause de l'épidémie qui sévit actuellement dans le pays, et il partira pour l'Est bientôt.

PRENDRE SES PRECAUTIONS VAUT MIEUX QUE S'ALARMER

La commission d'hygiène fait tout son possible pour enrayer les méfaits de l'épidémie, mais elle a droit de compter sur le concours du public — Ce que tout le monde devrait savoir — Le grand nombre de cas rapportés en comporte plusieurs qui datent déjà de loin.

En face de la situation devenue grave, la Commission d'hygiène n'a négligé aucune mesure, on le sait, pour mettre fin aux progrès du mal, et rassurer la population, trop portée à s'alarmer. Elle lui recommande instamment de continuer à prendre les précautions préconisées, au lieu de jeter les hauts cris et de craindre outre mesure.

L'épidémie est parvenue à son point culminant, nous a dit le Dr Boucher; la crise peut se prolonger ainsi pendant plusieurs jours. C'est donc le moment plus que jamais de redoubler de précautions.
Un grand nombre de personnes négligent encore les préventifs les plus élémentaires, comme d'éviter de cracher sur le trottoir et dans la rue, de tousser ou d'éternuer sans se couvrir la bouche d'un mouchoir ou de sa main, de continuer son travail étant malade, et de commettre d'autres imprudences du même genre.

Les cas rapportés au bureau des statistiques d'hygiène peuvent augmenter et jeter de l'effroi; mais ce ne sont pas tous des cas réellement nouveaux.
La loi oblige depuis quelques semaines la déclaration des cas. Il s'ensuit que les cas de la semaine dernière et même de la semaine précédente sont signalés maintenant, alors que les patients sont en bonne voie de convalescence. C'est une considération qui s'impose, lorsqu'on lit les chiffres officiels.

Aux cours de la semaine du sept octobre, il y eut 1,505 inscriptions de ce genre et 1,270 du mois de janvier au mois d'octobre. Les mortalités causées par la grippe s'élevèrent à 214 pour la même semaine, se terminant le 12 octobre et à 227 pour la même période, depuis janvier.

LA REPONSE DE L'ALLEMAGNE

Certains journaux de Londres s'attendent à l'offre d'une reddition sans conditions

(Service de la Presse associée)
Londres, 17. — Les rumeurs relatives à la réponse que l'Allemagne va donner à la note du président Wilson défrayent surtout la chronique dans les journaux du matin. Quelques-uns de ceux-ci sont convaincus que la reddition sans condition de l'Allemagne approche. Bien que le communiqué publié, hier, au ministère des Affaires étrangères, dise que les rumeurs sont prématurées, des rapports extraordinaires sur la situation en Allemagne, paraissent. Quelques feuilles tiennent pour acquis que le kaiser va abdiquer. "L'Express" maintient que depuis quelques temps, l'empereur envoie ses objets précieux en Hollande.

Quelques articles de rédaction disent que la disparition de l'empereur est de peu de conséquence. Il ne constitue que le symbole et la figure de ce que nous voulons détruire, affirme le "Telegraph". Ce qui importe c'est ce qui sera substitué à son règne insensé et désastreux.

La modification de la constitution allemande en vertu de laquelle l'élément civil aurait part à la détermination des questions se rapportant à la guerre est une question de la plus haute importance. Par ce changement, l'empereur cesserait d'être le maître suprême de la guerre.

"Cette mesure, dit le "Daily News" signifie dans un sens général que le kaiser a capitulé devant le président Wilson et équivaut à l'aveu que tout est perdu."

"L'Express" prétend avoir des renseignements sûrs établissant que la reddition de l'Allemagne est imminente: "Des informations officielles de nature sensationnelle sont parvenues en Angleterre. Elles indiquent que l'Allemagne est dans une position politique désespérée. La situation politique est même plus sérieuse que la situation militaire et est cause de la débacle prochaine. Un grand soulèvement de l'élément civil commence. Les socialistes allemands, craignant l'anarchie et désireux d'épargner à leur patrie l'expérience des bolchéviki, ont préparé un projet de gouvernement qui prendrait les rênes du pouvoir, si le kaiser abdiquait, pour exercer immédiatement une influence stabilisatrice."

HAIG A L'ATTAQUE

Londres, 17. — Les troupes du général Haig ont déclenché ce matin une attaque sur le front Bohain-Le Cateau, le long de la Selle, au sud-est de Cambrai. Dans son bulletin officiel, le commandant anglais signale une progression satisfaisante.

CONSTANTINOPLE SERAIT BOMBARDÉE

Washington, 16. — Le chemin de fer de Berlin à Constantinople étant coupé par l'occupation de Nisch par les Alliés, l'Allemagne compte sur sa flotte de la Mer Noire pour empêcher la Turquie de faire la paix. On a reçu, au département d'Etat la nouvelle que Berlin a notifié la Turquie qu'au premier signe de défection de sa part, la flotte allemande ferait feu sur la capitale ottomane.

Cette flotte allemande consiste pour la majeure partie en vaisseaux capturés aux Russes; mais l'on croit que pour le moment son importance est assez considérable pour inspirer la crainte au gouvernement turc. L'on fait remarquer qu'avec l'avance rapide des forces anglaises en Palestine et dans la Mésopotamie, la Turquie doit considérer Constantinople comme son seul espoir de maintenir son gouvernement.

Des nouvelles de Copenhague annonçant que Izzet Pacha a été choisi comme premier ministre et ministre de la guerre dans le nouveau cabinet turc est interprété comme un signe que l'Allemagne n'a pas perdu tous ses amis à la cour tur-

DIX AUTRES VICTIMES

LA GRIPPE CAUSE LA MORT DE SIX MILITAIRES AVEC CASERNES. — L'EPIDEMIE NE GRANDIT PAS CEPENDANT ET L'ON SIGNALE BEAUCOUP MOINS DE NOUVEAUX CAS.

L'épidémie de grippe qui avait semblé diminuer aux casernes avant-hier a fait six victimes dans la journée d'hier. Les nouveaux cas sont beaucoup moins dangereux qu'ils étaient il y a quelques jours et plusieurs soldats sont maintenant en bonne voie de guérison. Les médecins et les gardes-malades aux casernes sont encore débordés d'ouvrage mais le travail se fait maintenant plus méthodiquement et donne de ce fait de meilleurs résultats. Quarante-quatre soldats ont pu quitter l'hôpital dans la journée d'hier et sont maintenant en convalescence, seize ont quitté l'hôpital à Saint-Jean. Le nombre des patients actuellement sous traitement dans les différents hôpitaux militaires à Montréal est de 372 et de 142 à Saint-Jean. Le total des mortalités à date est de 101 à Montréal et 19 à Saint-Jean, ce qui fait un grand total de 120.

Sur les six soldats décédés hier cinq sont de nationalité canadienne-française. Parmi les victimes d'hier se trouve un jeune officier canadien-français faisant partie du corps des aides, le lieutenant Olivier qui a été tué à sa résidence, rue Cherrier, dans le courant de la journée d'hier. Le défunt faisait partie du corps médical depuis quelque temps déjà. Dès le début de l'épidémie il soignait les soldats malades aux casernes de Saint-Jean et c'est dans l'accomplissement de son devoir qu'il a contracté la maladie qui l'a emporté.

Les autres soldats décédés sont les suivants: J. Lachapelle, J. Lefourneau, H. Galarneau, tous du 2e régiment Québec; W. Baulieu, de la 4e division; et J. Cameron, de la 79e batterie.

Les progrès de la maladie semblent être complètement enrayer aux casernes de Saint-Jean où il n'y a pas eu de mortalités dans la journée d'hier, cependant qu'on y décomptait que trois nouveaux cas. Aux casernes de Montréal on a enregistré que deux nouveaux cas pour la journée d'hier.

Les étages supérieurs de toutes les casernes militaires, celles de la rue Peel et celles de la rue Goy sont transformées en autant d'hôpitaux où sont isolés tous les malades. Chaque jour et plusieurs fois le jour on désinfecte tout et les soldats sont strictement obligés d'observer certaines règles sévères pour ce qui a trait à l'hygiène.

CHEZ LE REGISTRAIRE

Quelques employés du registraire sont atteints de la grippe espagnole et plusieurs autres ne vont pas au bureau parce qu'il y a de la maladie dans leurs familles. En tout une dizaine d'employés ne vont plus travailler. Les bureaux du registraire sont fermés tous les jours à quatre heures comme tous les autres bureaux et chaque employé est obligé de porter sur lui quelque désinfectant. Les bureaux eux-mêmes sont désinfectés tous les jours et même plusieurs fois le jour.

Comme on le sait, il ne se fait plus d'appels aux casernes, depuis plus de quinze jours; la révision des examens militaires continue toujours cependant. En attendant que l'épidémie soit disparue le registraire se prépare à mettre tout en ordre pour appeler d'autres recrues après la crise. Le ministère de la milice a été averti tous les jours par les bureaux de l'hygiène des appels parce qu'il est question de paix. Quand l'épidémie sera disparue, on appellera les conscrits, quand bien même, ajoute-t-on, ce ne serait que pour causer un effet moral sur nos ennemis.

MAX DE BADE S'EXPLIQUE

Bâle, 17. — Le prince Maximilien, chancelier impérial, a fait une déclaration au Reichstag concernant sa fameuse lettre au prince Alexandre de Hohenlohe. On dit que le prince Max a affirmé que ses idées d'alors n'étaient pas écrites: "J'ai maintes fois défini en 1917 et en 1918 mon attitude quant à la Belgique, à la ligue des nations, à la réforme électorale prussienne, au traité de Brest-Litovsk. Ce qui nous a divisés, le prince Alexandre et moi, ce ne sont que les moyens d'arriver au but."

Zurich, 17. — Le service de la propagande allemande a annoncé aujourd'hui que la presse a publié le texte de la lettre du prince Max au prince Alexandre, avec les explications du chancelier impérial. Celui-ci a déclaré qu'il attendait tiré au clair les divergences d'opinion entre lui et le prince Alexandre, qui demeurait en Suisse.

TRENTE GRÈVES EN UN MOIS

Ottawa, 17. — La "Labor Gazette" annonce que nous avons perdu plus de temps en discussions industrielles en septembre que pendant le mois d'août dernier ou celui de septembre 1917.

Nous avons eu pendant septembre, 30 grèves, affectant 7,511 personnes, et formant une perte totale de 103,238 jours de travail.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI — jusqu'à 20 mots 15 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELEVÉS — jusqu'à 20 mots 15 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
TOUTES LES AFFICHES — DEMANDES — jusqu'à 20 mots, 15 sous, 15 sous par mot supplémentaire.

SITUATIONS VACANTES
Le Bureau des Annonces de Goodwin Limited a une position vacante pour jeune fille connaissant les langues et la dactylographie.

ASSISTANT-PRESIER
demandé pour travailler sur une presse à journal. Inutile de venir si on n'a pas d'expérience.

OPERATEUR
un bon linotypiste trouvera un emploi permanent en adressant au "Devoir", 43 rue Saint-Vincent.

A VENDRE
A VENDRE, No 81 rue Sherbrooke, angle de la rue Jeanne Mance. Plus beau site de Montréal pour un petit appartement.

DIVERSES
MERVEILLEUSE découverte moderne pour laver le linge en 15 minutes, sans frottage.

VOLAILES ET LAPINS
Nous avons inauguré un clapier de premier choix et sommes maintenant en mesure de vous fournir des lapins, jeunes ou adultes, de toutes les races les plus avancées.

La Cie Céramo-Vitral Incorporée
Vitrerie et Miroitiers
1410 BOULEVARD SAINT-LAURENT

METAUX, CHIFFONS, ETC.
NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS

SERRURIERS
E. TELLIER
Serrurier-architecte, 283, Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal.

MAISONS D'EDUCATION
INTERNATIONAL Business College
214 STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL

INVENTIONS
PROTEGES EN TOUTS PAYS
PIGEON, PIGEON & DAVID

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure, No 4960. — Dame Marie-Anne Baccette, des cités et district de Montréal.

POUR LES CHINOIS
Les Soeurs de l'Immaculée-Conception, qui dirigent des missions en Chine, se tiennent à la disposition des Chinois atteints de la grippe, que l'on pourra conduire au Refuge Meurling, pour les soigner et les interpréter.

L'INFLUENZA L'ÉPIDÉMIE RESTE À L'ÉTAT STATIONNAIRE

Les choses ne vont ni pire ni mieux, constate le directeur du service d'hygiène — Les mesures de précautions sont scrupuleusement observées — Aspect morne de la ville — Les religieuses répondent avec empressement à un appel de Mgr l'archevêque — Ouverture de nouveaux hôpitaux.

Le bilan de la journée d'hier est encore considérable : 1,784 nouveaux cas de grippe espagnole et 162 mortalités. Si la situation ne s'est pas améliorée, déclare le Dr Boucher, elle n'est certes pas pire qu'elle n'était! Sur les 162 décès d'hier, 123 sont dus à la grippe et les 39 autres à la pneumonie.

Toutes les mesures rigoureuses prises par la Commission d'hygiène sont observées à la lettre et Montréal a l'air depuis quelques jours d'une ville morte, surtout quand vient le soir. Tous les magasins et théâtres sont fermés, la plupart des lumières à la devanture des magasins sont éteintes et seules quelques personnes se promènent encore au hasard dans les rues, histoire de prendre l'air avant de se coucher.

ON MANQUE D'AIDES
Quelques associations de charité ou autres ont déjà commencé à travailler pour enrayer les progrès du mal et prêtent leur assistance à ceux qui se dépendent jour et nuit pour soulager les malades.

LES RELIGIEUSES PRETENT LEUR CONCOURS
Comme toujours, les religieuses sont parmi les premières à offrir leur concours généreux, sans avoir aucunement été sollicitées par les autorités municipales. Mgr l'archevêque a demandé aux diverses communautés religieuses d'offrir toute leur aide pour voir au soulagement des malades.

LES SOEURS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION
Les Soeurs de l'Immaculée-Conception s'occupent particulièrement de soins à donner à la colonie chinoise de la province qui ne sont pas atteints de la maladie. Huit religieuses des Soeurs Grises sont actuellement au Refuge Meurling et d'autres viendront aussi souvent que le besoin s'en fera sentir.

DEUX AUTRES HOPITAUX D'URGENCE
Une aile de l'hôpital Saint-Paul va être ouverte incessamment et servira à hospitaliser les enfants qui sont atteints de l'épidémie. Ces petits seront sous la garde des Soeurs Grises. Un autre hôpital sera ouvert aujourd'hui même, rue Moreau, et sera exclusivement pour les femmes. Les Soeurs Grises en auront encore la direction.

Tous les membres de la commission d'hygiène sont heureux du précieux concours que leur offrent les religieuses de la ville, surtout à l'heure où les gardes-malades ne peuvent suffire à la tâche. Les personnes qui ne pourront trouver d'infirmières pourront téléphoner aux endroits suivants :

Soeurs Ste-Croix : 10, S'adresser Pointe St-Charles, Académie St-Jean l'Évangéliste, Victoria 304.
20, Académie Ste-Brigitte, rue Papineau, Est 3141.
30, Académie Ste-Cécile, rue de Gaspé, Rockland, 3087; 40, Académie St-Edouard, rue St-Valier, St-Louis 2635.

Table with 3 columns: Date, Cas, Morts. Rows from 1er oct. to 16 oct., showing a steady increase in cases and deaths.

VICHY CELESTINS
EST LA PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, CE QUI GARANTIT SA PURETÉ ET SON EFFICACITÉ.
Bue aux repas prévient : Goutte, Dyspepsie et Indigestions.

POUR CONSERVER LEURS GRACES, LEUR FRAICHEUR, SE MAINTENIR EN BONNE SANTE, LES JEUNES MÈRES N'ONT QU'A PRENDRE LEURS PILULES ROUGES, LE REMÈDE PAR EXCELLENCE DES FEMMES, LE MEILLEUR TONIQUE.

Le bonheur de la vie tient à bien peu de chose. Il est si fragile qu'un rien peut le détruire à jamais. Une fois disparu, ce bonheur, qui fut un rêve, peut être bien lent à revenir.

LES POLICIERS ET LES POMPIERS MALADES
Le directeur de la Sûreté publique, le chef Tremblay, est revenu hier de ses vacances. Il a constaté à son arrivée qu'un grand nombre de policiers et de pompiers étaient atteints de la grippe. M. Tremblay va ouvrir incessamment un bureau d'informations pour tout le temps que durera l'épidémie.

A TRAVERS LA PROVINCE.
D'après les derniers rapports reçus, on croit qu'il n'y a pas une municipalité de la province qui ne soit pas atteinte de la grippe. Toutes les municipalités où la maladie s'est déclarée sont obligées de faire rapport dans les vingt-quatre heures au bureau central d'hygiène.

LES PILULES ROUGES, voilà tout ce qui répond exactement à vos besoins. Inutile d'aller chercher ailleurs ce qui vous manque pour être heureux. C'est tout d'abord la santé qu'il vous faut. Or les Pilules Rouges constituent l'essence de la force et du bien-être de la femme.

LES PILULES ROUGES sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50s une boîte, \$2.50 six boîtes.

TORONTO FERME SES LIEUX D'AMUSEMENTS.
Toronto, 17. — Toutes les places d'amusements seront fermées, ce soir, dans la ville par suite de l'épidémie d'influenza qui prend des proportions de plus en plus alarmantes.

LES MORTALITÉS DIMINUENT
New-York, 17. — Plus de 5,000 personnes sont mortes de la grippe depuis un mois dans la seule ville de New-York et plus de 50,000 ont été malades. Les mortalités ont diminué quelque peu mais les nouveaux cas ont été beaucoup plus nombreux, une augmentation de 106.

RÉSOLUTION DE CONDOLEANCES

Extrait des minutes de l'assemblée du bureau d'administration du Club Canadien de Montréal, vendredi le 11 octobre 1918 :
Proposé par M. L.-A. Bédard, président, appuyé par M. Romuald Roy, vice-président :
Que les directeurs et les membres du Club Canadien déplorent la mort prématurée de M. Paul-Emile Lamarche, C.R., membre à vie et ex-directeur de ce club.

MORT DE M. CHARLES CAVANAGH
Nous apprenons la mort de Mme Charles Cavanagh, née Murphy (Kate), à l'âge de 40 ans, au domicile de son mari, 987, rue Saint-Hubert. La défunte a succombé à l'urémie.

Le bonheur de la vie tient à bien peu de chose. Il est si fragile qu'un rien peut le détruire à jamais. Une fois disparu, ce bonheur, qui fut un rêve, peut être bien lent à revenir.

ARCHITECTE
P.-L.-W. DUPRE
architecte, expertises, évaluations, appropriations, mesurage, préparation plans, devis. — 16 boulevard St-Laurent, Montréal. Tel. Main 6282.

AVOCATS
ARCHAMBAULT & MARCOTTE
30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-2224. Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, L.L.B.

ANTOINE LAMOTHE
avocat, bureaux : chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Jacques. Tél. Est 1574.

VICTOR PAGER
AVOCAT
immeuble Power, 83-ouest, rue Craig. Main 5598. Saint-Louis 2168.

ANATOLE VANIER
Avocat
97, RUE ST-JACQUES — BUREAU 74. Tél. Main 2632.

BANQUES D'ÉPARGNE
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 178 rue St-Jacques, et quatre succursales à Montréal.

MECHANTE BRULURE
"Quel soulagement je ressentis quand l'applicai du Zam-Buk sur ma main que j'avais bien méchamment ébouillonnée!" écrit Mme A. Bieley, du No 416, rue St-Timothée, à Montréal.

MORT DE M. CHARLES CAVANAGH
Nous apprenons la mort de Mme Charles Cavanagh, née Murphy (Kate), à l'âge de 40 ans, au domicile de son mari, 987, rue Saint-Hubert. La défunte a succombé à l'urémie.

Zam-Buk
WRITE FOR FREE SAMPLE.
Ecrivez pour avoir un échantillon gratuit.

RENE DECELLES
Administration générale
Exécutions, jugements, collection générale

BEAUDOIN LIMITEE
COMPTABLE
60 EST, RUE NOTRE-DAME. Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6187. Achat de créances et collection générale.

Dr Fernand Emery
Maladies du cœur et des poumons. Tuberculose.
1827 AVENUE DU PARL. Consultations gratuites à l'Institut bruchet, le lundi matin.

Dr J.-M.-A. VALOIS,
Guérison rapide et garantie de tous les maux de gorge, de la toux, de la bronchite, de la grippe, de la pneumonie, de la pleurésie, de la pleurésie, de la pleurésie.

Dr A. LaROCQUE, L.D.S. D.D.S.
DENTISTE
1230 BOULEVARD ST-LAURENT. Consultations : 9 à 12 h. am., 1 à 6 h. pm., 7 à 8 h. pm. Tél. St-Louis 3348.

Garde-malades
Service de gardes-malades gradués. Appelé de jour ou de nuit. ASSOCIATION DES GARDES-MALADES VILLE-MARIE. 624, rue Saint-Denis, Montréal. Téléphone Bell : Est 2446.

NECTAROL GUÉRIT
TOUX, RHUME, BRONCHITES, ETC.
En vente chez tous les pharmaciens

RESTAURATEUR ROBSON
REND AUX CHEVEUX GRIS
leur couleur naturelle, un vente chez tous les pharmaciens, 40 années d'expérience, 40 années de succès.

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
DURE, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢. FRANCO PAR LA POSTE. LA LAURENCE, MONTREAL.

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Professeur à l'École Vétérinaire Laval)
286, RUE CRAIG EST. Tél. Main 1224.

L'Institut National
112, RUE ST-JACQUES
Montréal

CASIMIR HEBERT
conseil "ad honorem" du Pérou, professeur de langues, de belles-lettres, de rhétorique, répétiteur classique expert.

HERVE NADEAU
Licencié en sciences de l'Université de Paris
CHIMISTE-ANALYSTE
Cours privés 932 RUE SAINT-DENIS

Edmond La Roche, B.S.
COURS PRIVÉS, LE JOUR ET LE SOIR. Français, anglais, diction, éléments de latin et grec, mathématiques, et autres sciences. Préparation au cours classique et aux brevets.

Leblond de Brumath
259 Est, rue ONTARIO
bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Préparation aux examens établis à Montréal.

VICTORIA HOTEL
Québec, H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix \$3.50 à \$4.00. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$3.00 par jour.

La Vie Sportive

DE GRANDS AVANTAGES POUR LA RACE

Le National s'intéressera aux jeunes filles et aux mères canadiennes-françaises — Il faut veiller à la sauvegarde de la race.

Le Dr Philippe Tissé, le grand épître de la culture physique, a écrit des pages admirables sur l'importance qu'il y a pour la femme de suivre des cours de gymnastique.

Qu'avons-nous fait pour la santé de la femme? Rien ou presque rien. Les résultats surprenants obtenus depuis quatre ans à l'École Normale des institutrices des Basses-Pyrénées, à Pau, me permettent d'affirmer que, très rapidement, nous aurions pu, par une méthode rationnelle de gymnastique respiratoire et esthétique, pour si peu que nous voulions nous occuper sérieusement de cette question vitale, pour notre race.

L'homme ne s'insurge jamais en vain contre les lois immuables de la nature. Pourquoi faut-il que le prix de sa rançon soit l'enfant, le germe?

Quand donc s'occupera-t-on vraiment de vous, futures mères de France! Quand donc une méthode rationnelle de gymnastique vous permettra-t-elle de bénéficier au maximum du peu d'air qui vous est si parcimonieusement accordé, petites Parisiennes malines, chétives et pâles, candidates aux névroses et à la tuberculose, chères enfants, germes de vies sacrifiées!

Pourquoi faut-il que ce germe soit le plus atteint dans la femme môme?

Canadiennes françaises, le souhai-t du Dr Tissé est exaucé pour vous. Le National vous attend. Venez membres de vos sections féminines. Le prix des cours sera à la portée de toutes. Le National compte sur la femme canadienne-française pour arriver au succès.

UN ATHLETE DECEDE

MAURICE BOYAU TOMBE SUR LE CHAMP DE BATAILLE. — LE DEPUTÉ ETAIT UN DES "AS" FRANÇAIS. — MORT EN COMBAT AERIEN.

Après avoir illustré l'aviation française par une série de prodiges exploits et athlétisme français par de belles qualités physiques jointes à un admirable esprit de lutte, Maurice Boyau meurt dans une aurore de gloire.

La citation de cette distinction que honore l'aviation et l'athlétisme français en sa personne: "Pilote le plus brave, athlète le plus complet dont les merveilleuses qualités physiques sont mises en action par la plus belle et la volonté la plus haute... officier magnifique animé du plus pur patriotisme et d'un admirable esprit de sacrifice", retraçait dans la suite du temps la gloire du grand soldat et du grand athlète qu'aura été Maurice Boyau.

LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DU NATIONAL

Les quartiers généraux de la campagne de recrutement du National sont maintenant établis au gymnase de l'Association, 80, rue Cherrier. Les personnes qui désirent des renseignements pourront s'adresser à cet endroit. Téléphone Est 323.

JOUEUR DE HOCKEY BLESSE AU FRONT

G. W. Blackmore, joueur de hockey bien connu, a été blessé sur le champ de bataille, ces jours derniers. Sa blessure à l'épaule gauche n'est pas dangereuse. Blackmore s'était en rôle dans le 48ème et alla au feu avec la 13ème batterie.

LA N. H. A. TIENDRA UNE ASSEMBLEE

Le président de la ligue de Hockey Nationale, Frank Calder, a annoncé que l'excécutif de la ligue se réunira à l'hôtel Windsor, à Montréal, samedi prochain, dans le but de compléter l'organisation de la saison. On espère pouvoir réunir en une seule organisation toutes les petites ligue et équipes locales de hockey. D'après les plans élaborés par la ligue, Toronto posséderait deux équipes, Ottawa une et Montréal une. L'équipe de Montréal jouerait à la patinoire Jubilee et celle d'Ottawa au pavillon Aberdeen du Parc Lansdowne.

L'Association de Hockey d'Ottawa continuera d'exercer son contrôle comme par le passé, mais participait souvent à des épreuves sportives.

FAITS DIVERS BAMBIN BLESSE MORTELLEMENT

UN GARÇONNET DE SEPT ANS, FRAPPE PAR UN CAMION DE LA DOMINION BRIDGE, SUC-COMBE PEU APRES A L'HOPITAL WESTERN OU L'AMBULANCE L'A TRANSPORTE.

L'ambulance de l'hôpital Western fut mandée en toute hâte hier à l'angle des rues William et McCord pour transporter un jeune enfant, âgé de 7 ans, qui venait de se faire frapper par un des camions de la "Dominion Bridge Co."

Le blessé, Georges Gagnon, est mort un peu plus tard d'une hémorragie. Son corps sera envoyé à la morgue pour enquête.

WHITTS ARRETE John Whitts, un des trois infirmiers de l'hôpital des aliénés de Verdun qui, dit-on, attaqueront un nommé Cornelius Boon, un patient noir, mort des suites des blessures qu'il reçut alors, a été arrêté hier. Il n'y a pas encore très long temps, deux des aides furent traduits devant les tribunaux quoique les jurés à la morgue eussent rendu un verdict de mort naturelle, lors de l'enquête.

Mais cependant l'on n'avait pas pu retrouver Whitts et ce n'est qu'il y a quelques jours que l'on parvint à connaître ses allées et venues. Il fut mis sous arrêt dans une petite ville non loin de Montréal et ramené ici sous escorte. Il comparaitra probablement en Cour de police aujourd'hui et son examen volontaire sera fixé à un peu plus tard.

AUGMENTATION DE SALAIRES.

La commission des écoles protestantes a enfin accédé aux demandes des professeurs sous sa juridiction, et ils ont reçu aussitôt que possible l'autorisation du gouvernement provincial de lever une autre taxe, ceux-ci recevront une augmentation d'environ \$150 par année.

Le président de la commission a déclaré que cette augmentation signifiait une hausse de près de \$120,000 dans le budget.

MORT A LA GARE.

Un jeune homme de 20 ans, Roméo Rivard, de Nicolet, est mort, hier soir, à la gare Bonaventure, dans des circonstances bien pénibles. Il était venu à Montréal, avec son père, afin d'entrer dans un de nos hôpitaux locaux, car il souffrait d'une attaque d'appendicite très aiguë et voulait subir une opération le plus tôt possible.

Mais malgré toutes les demandes que fit M. Rivard, père, il ne put caser son fils dans aucune de nos institutions charitables qui regorgent de malades.

Les autorités du Grand-Tronc firent cependant tout en leur possible pour procurer un confort temporaire au jeune Rivard, dont l'état s'aggravait tout le temps, et elles se mirent en quête d'un médecin. En dépit pourtant de tous les efforts tentés, ce ne fut que vers dix heures du soir que l'on parvint à rejoindre un médecin. Mais quand celui-ci arriva à la gare, il ne trouva plus qu'un cadavre.

Le corps du défunt a été envoyé à la morgue où une enquête sera tenue incessamment.

"PRO BELGICA" PUBLICATION D'UN NUMERO SPECIAL

Le journal "Pro Belgica", publié pour la propagande belge, vient de faire paraître un numéro spécial remarquable. La page de couverture, entourée des couleurs de Belgique, porte un arbre généalogique de la famille royale de Belgique, au pied duquel on voit les armes du royaume. Dix-neuf portraits figurent sur cet arbre.

Des hommes d'Etat, des professeurs, des écrivains ont apporté leur collaboration afin que ce numéro-souvenir contienne des articles intéressants. Parmi les articles français, citons la Mission Belge en Amérique, de M. H. Carton de Wiart; la Reconstruction de la Belgique, de M. Maurice des Ombiaux; l'Épopée de l'Yser de R. P. de Monlegeux; une lettre élogieuse au gouverneur de la Belgique reproduite de la "Libre Belgique"; la Participation de l'Armée belge à la grande guerre; la Rééducation professionnelle de M. le sénateur Thiébaux, etc.

Parmi les articles anglais on peut lire une belle lettre de M. Herbert Hoover, "Fighting Starvation in Belgium", du professeur Vernon Kellogg; "Belgian War Cartoons" de M. R. Arrowood; "Belgium's gratitude towards United States of America" de M. Maurice des Ombiaux; "Reply to the German White Book", the Belgian Dynasty, etc.

Le numéro contient également une notice illustrée sur la Reine Elisabeth et la liste entière des souscripteurs à la "Bourse de la Reine Elisabeth". De nombreuses illustrations rehausseront l'intérêt de cette publication. Outre des vues de la guerre et de l'œuvre de ravitaillement, on remarque d'excellents portraits de la famille royale, du premier ministre, G. Gooreman, du ministre de la Justice, H. Carton de Wiart; du cardinal Mercier, de M. Herbert Hoover, ainsi que du conseil des ministres belges réunis à Sainte-Adresse.

Ce numéro sera vu avec grand intérêt tant pour ses illustrations

pour rapprocher les chefs d'équipe de Toronto et de l'Est. Les Canadiens d'Ottawa ignorent la raison de ce mouvement.

MORT DU FILS D'UN JOUEUR

Robert C. Marshall, âgé de 20 ans, fils de Jack Marshall, vétérans du hockey, est décédé hier soir, à la résidence de son père, 24, rue Prospect. Le défunt est mort de pneumonie.

Peps Qu'est-ce que c'est?

Les Peps sont de commodes petites tablettes qui constituent et procurent le traitement le plus nouveau, le plus sûr et le plus scientifique pour les rhumes, les refroidissements et les maux de gorge ou à la poitrine. Si vous avez un rhume ou un refroidissement, pourquoi faire prendre à votre estomac des préparations liquides? Ce n'est pas votre estomac qui est malade! Les Peps procurent un meilleur procédé.

Tout comme le traitement de la consommation par la vie au dehors — le traitement par la respiration — est maintenant reconnu comme étant le seul traitement rationnel, ainsi le traitement par les "Peps" pour les refroidissements et les ébranlements ou douleurs de la gorge et de la poitrine est le seul traitement rationnel à prendre chez soi.

Un autre grand avantage des "Peps" est l'absence absolue d'opium, de morphine ou de tout autre poison de leur composition, et ceci fait des "Peps" le meilleur et le plus sûr remède pour les rhumes et la toux des enfants.

Les Peps guérissent le catarrhe, les rhumes, la bronchite, le mal de gorge, les resserrements et douleurs de poitrine, la difficulté de respiration, la toux nocturne, l'enrouement, l'asthme, la laryngite, le mal de gorge des fumeurs, etc.

Tous les droguistes et magasins vendent Peps pour 50c la boîte ou 3 boîtes pour \$1.25.

ESSAI GRATUIT

Découpez cet article, écrivez en travers le nom de ce journal et envoyez-le à la Cie Peps, rue Dupont, Toronto, en y joignant un timbre d'un cent pour l'affranchissement en retour. Un paquet gratuit d'essai de Peps vous sera envoyé par retour du courrier. Vous ce qu'il vous faut.



Un hôtel très tranquille. Prix raisonnables.

Hôtel Seymour

44-50 OUEST, 46ème RUE NEW-YORK. Entrée la cinquième avenue et le Broadway. A trois minutes de la grande gare centrale. Près des magasins et des théâtres. Grandes chambres bien éclairées, magnifiquement meublées. Chambre avec bain, \$2.00 en montant. Salon, chambre à coucher et bain, \$3.00 en montant. Excellent restaurant à la carte. W. T. Montgomery, Gérant.

La Compagnie d'ouvrages Artistiques en Cuivre, Limitee.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour de juin 1918, constituant en corporation MM. Henri-Melaispe Garon, avec son conjoint, d'ouvrages Artistiques en Cuivre, Limitee; Robert Cassidy, commis; Wilfrid Dagenais, avocat, et Ernest Chartrand, comptable, de Montréal, dans les buts suivants: 1. Manufacturer des électroliers, des appareils pour l'éclairage et le chauffage électrique, ainsi que le pliage en cuivre, en argent et en or; 2. Faire des installations en électricité, des installations de systèmes hydro-électriques et de lignes de transmission électriques; 3. Construire des batteries pour pouvoirs électriques ou autres fins; 4. Faire le commerce de l'électricité dans tous les genres; 5. Acquies et exploiter les ateliers, les fonds de commerce, les propriétés, l'actif et l'entreprise de toute personne ou compagnie autorisée à exploiter quelques entreprises mentionnées ci-dessus, ou faire tous arrangements à cette fin, ou s'y rapportant, sous le nom de "La Compagnie d'ouvrages Artistiques en Cuivre, Limitee" avec un fonds social de quarante-neuf mille piastres divisé en quatre cent quatre-vingt-dix (490) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Montréal. Le bureau du Secrétaire de la province, ce vingt-huitième jour de juin 1918. Le sous-secrétaire de la province, J. J. SIMARD.

que pour les articles qu'il contient. Il peut être obtenu en adressant 25 sous en timbres: Administration de "Pro Belgica", 32 avenue Sussex, Montréal. (Communiqué).

LA GUERRE MODERNE

LES TANKS A L'ENTRAINEMENT De M. Lucien Chassaing, dans le Journal: Dès leur arrivée, les hommes sont examinés par le médecin. La formule d'incorporation est simple: excellente vue, bons poumons, cœur fonctionnant bien. Pendant quatre semaines, on les initie à la conduite des automobiles ordinaires, puis on leur confie un char d'assaut.

L'instrument est d'une telle souplesse de marche, d'une telle douceur, d'une telle précision aussi, que, le plus souvent, dès la première leçon, l'éducation est complète. Le matin est consacré aux réparations, au nettoyage, à l'entretien. Mais, dès le début de l'après-midi, c'est une vision véritablement infernale qui passe sous les yeux. Par centaines, les chars évoluent dans la vaste plaine, se dandinant

Points à retenir Les vêtements FASHION-CRAFT Dessinés par les artistes qui créent la mode, confectionnés par des experts, conservent leur forme. Prix aussi bas que le permet leur haute qualité: \$25, \$35, \$40 et jusqu'à \$75. Les modèles FASHION-CRAFT pour toutes les circonstances: pour la maison, le bureau, le voyage, répondent à tous les besoins, satisfont tous les goûts. MAX. BEAUVAIS, LIMITEE, 225 rue Saint-Jacques Magasin de l'ouest, 463 Sainte-Catherine Ouest, A. A. ROY, 469 Sainte-Catherine Est.

Tunnel Mont Royal Ouverture Oct. 21 La Nouvelle Ligne Courte Montreal-Ottawa CONVOIS DIRECTS ENTRE MONTREAL, OTTAWA ET TORONTO Wagons-salons directs Wagons-lits directs Wagon-refectoirs Premiere et seconde confortables

HOTEL A NEW-YORK La Maison de Taylor HOTEL MARTINIQUE Broadway, 32e et 33e rues, New-York Entrée directe au "Subway" de Broadway et au "Tubo" de l'Hadson. A un bloc de la gare Pennsylvanie. Egalément à portée des lieux d'amusements, des grands magasins et du district des affaires. Tarif: \$2.00 et plus par jour. SPECIALITE 155 chambres agréables, avec salle de bain privée. \$3.00 PAR JOUR

L'EAU RIGA GUERIT CONSTIPATION HABITUELLE LE DOCTEUR NAP. DESJARDINS CHIRURGIEN-DENTISTE 1708 NOTRE-DAME OUEST

COMMERCES ET FINANCES

LA BOURSE

LA JOURNEE D'HIER DONNE LIEU A QUELQUE MILLE TRANSACTIONS.

Les changements sont à la mode: les valeurs de la Bourse subissent aussi le mouvement. A la séance d'hier, les courtiers paraissent mal à leur aise, aussi les principales cotes ont-elles fléchi sans pour cela prendre la dégringolade.

La séance fut particulièrement calme, à peine les courtiers échangeaient-ils mille actions au cours de la journée.

ÇA ET LA

La Commission de répartition du sucre, récemment créée aux Etats-Unis, vient de conclure un arrangement avec le gouvernement cubain pour l'achat de la récolte du sucre de Cuba, sur une base fixe de \$5.50 les cent livres, franco à bord, aux ports cubains.

On se time maintenant d'après une compilation semi-officielle, 2,600 millions de boisseaux la récolte prochaine du blé aux Etats-Unis; c'est une diminution de près de 400 millions de boisseaux sur les premières estimés.

La C. F. Bonsor and Co., de Philadelphia et la Grocers Coffee Company d'Indianapolis, Ind., ont reçu l'ordre de la commission fédérale du commerce de cesser la distribution des coupons-primés remboursables en articles de valeur inégale basée sur la chance, dans les paquets de café et de thé.

Les chiffres révisés de la récolte de pommes de terre des Etats-Unis indiquent une diminution de 51,629,000 boisseaux sur la récolte de l'an dernier, mais une augmentation de 103,944 boisseaux sur la récolte de 1916 et une augmentation de 27,977,000 boisseaux sur la moyenne des cinq années 1911-1915.

LE PRIX DU SUCRE

En se basant sur les prix du marché au 1er mai, le sucre se vendait 88.07 cent livres, au Canada; \$12.59, en Angleterre; \$12.28, en France; \$26.30, en Italie; \$17.30, aux Etats-Unis.

La consommation totale du sucre au Canada, s'est élevée, pour l'année terminée au 31 mars 1917, à 704,400,000 livres. Pour la période 1917-18, les Etats-Unis ont consommé 8,218,582,000 livres de sucre.

LA NOTE AMERICAINE

résume chaque soir la journée financière. Pour la recevoir gratis il suffit de s'adresser à M. J. A. SAUVE

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES AFFLUENT QUANT AUX PRODUITS LAITIERS — LA REACTION S'ANNONCE AU SUJET DES PRIX — LA DEMANDE SE FAIT PRESANTE.

Le beurre et les oeufs sont arrivés en quantités considérables sur le marché au cours de la journée d'hier, et ont donné un regain d'activité aux diverses transactions.

Le fromage présente peu d'intérêt à l'heure actuelle sur le marché local, à cause de l'accumulation qui se fait pour les exportations.

Nous cotons: Franco à bord (f.o.b.) Montréal... \$11.50, Livrable... \$11.65, etc.

BEURRE — Les arrivages de beurre se présentent à 3,442 colis, par comparaison avec 1,439 pour le même jour de la semaine dernière.

FROMAGE — Les arrivages de fromage s'établissent à 7,447 boîtes, contrastant avec 8,901 pour le même jour de la semaine dernière.

MIEL — Les demandes deviennent plus pressantes, surtout pour le miel blanc, extrait, en bidons de 60 livres.

POMMES DE TERRE — Les arrivages ont quelque peu diminué mais les transactions ne ralentissent point, car la demande est très forte.

VIANDES FUMÉES — Le ton du marché est ferme, à cause des arrivages peu considérables et de la forte demande de ces produits.

LES DIVIDENDES

La St. Lawrence Flour Mills, un dividende régulier de 1 3/4 pour cent sur les parts de priorité et de 1 1/2 pour cent sur les parts ordinaires.

AUX COURTIER

Vu l'heure plutôt prématurée où notre journal paraît, à midi et demi, il nous est difficile de publier la liste des opérations à la Bourse de Montréal, ainsi que les cours du grain et des mines.

LE PACIFIQUE GAGNE DEUX POINTS

New-York, 17. — Le Pacifique-Canadien s'est placé hier à la Bourse de New-York à la tête du mouvement de hausse générale enregistré par les chemins de fer.

Un des spéculateurs les plus en vue de Wall Street, qui depuis longtemps a suivi de très près le cours du Pacifique-Canadien, estime que cette valeur maintiendra sa position en tête de toutes les valeurs qui bénéficieront de la conclusion de la paix.

La valeur totale de la production minière au Canada a été en 1917 de \$192,982,837, contre \$177,201,534 en 1916 et \$137,109,171 en 1915.

ROLLAND GARROS EST MORT

Amsterdam, 17. — Une dépêche de Berlin annonce que le lieutenant Rolland R. Garros, l'aviateur français qui avait été rapporté comme disparu le 7 octobre, après une envolée sur les lignes allemandes, a été tué par les aviateurs ennemis.

LA RECONNAISSANCE DES TROUPES — Londres, 17. — A quelqu'un qui proposait à la Chambre des Communes de voter une motion de félicitation aux troupes pour leur succès.

Tarif du service téléphonique

COMME nous l'avons déjà annoncé, nous nous trouvons dans la nécessité de demander au Bureau de la Commission des Chemins de Fer l'autorisation de reviser nos tarifs de service téléphonique.

Pourquoi sommes-nous obligés d'augmenter nos tarifs? Nous croyons que nos abonnés ainsi que le public en général ont droit à une franche déclaration de notre part.

Tous les gens réfléchis et impartiaux admettront la déclaration suivante faite récemment par le Président Wilson devant l'Association Américaine des Chemins de Fer Electriques: "Nous devons, évidemment, payer un juste prix pour tout objet que nous achetons."

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell

Les compagnies d'utilité publique, aussi bien que les entreprises privées, doivent être ainsi considérées si nous voulons qu'elles donnent un service de premier ordre et satisfassent aux besoins croissants du public en général.

FUNÉRAILLES DE M. H. T. CHALIFOUX

Saint-Hyacinthe, 17. — Ce matin, en l'église de Notre-Dame du Rosaire, ont eu lieu les funérailles de M. Hubert-Trefflé Chalifoux.

Le service a été chanté par Mgr H. O. Chalifoux, frère du défunt, évêque auxiliaire de Sherbrooke, assisté de diacre et sous-diacre.

OBSEQUES DE Mme R. DUFORT

Le 15 courant, à la cathédrale de Montréal, ont été célébrés les obsèques de Mme R. Dufort, décédée à l'âge de 84 ans.

Washington, 17. — Les funérailles du capitaine A.-A. Mackintosh, attaché militaire près l'ambassade britannique, décédé récemment à la suite d'une attaque de la grippe espagnole, ont eu lieu aujourd'hui dans le cimetière national d'Arlington.

FUNÉRAILLES DU CAP. MACKINTOSH

Le capitaine Mackintosh, était le genre du duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, lequel était représenté aux funérailles par lord Richard Neville.

LA RECONNAISSANCE DES TROUPES — Londres, 17. — A quelqu'un qui proposait à la Chambre des Communes de voter une motion de félicitation aux troupes pour leur succès.

Le capitaine Mackintosh, était le genre du duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, lequel était représenté aux funérailles par lord Richard Neville.

Le capitaine Mackintosh, était le genre du duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, lequel était représenté aux funérailles par lord Richard Neville.

Le capitaine Mackintosh, était le genre du duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, lequel était représenté aux funérailles par lord Richard Neville.

Le capitaine Mackintosh, était le genre du duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, lequel était représenté aux funérailles par lord Richard Neville.

Le capitaine Mackintosh, était le genre du duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, lequel était représenté aux funérailles par lord Richard Neville.

"FRANK ROBERT, LIMITEE"

Avant été donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt-sixième jour de septembre 1918, constituant en corporation Banque Veuve Marie-Louise Robert, rentière; Chevalier François, employé civil; Christophe-Adolphe Lavigne, notaire; Félix Lavimondière, agent, Montréal; et Alfred Cinq-Mars, avocat, Outremont, dans les buts suivants:

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs R. Viau, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs J. A. Carrier et al, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs R. Viau, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs J. A. Carrier et al, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs R. Viau, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs J. A. Carrier et al, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs R. Viau, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs J. A. Carrier et al, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs R. Viau, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs J. A. Carrier et al, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs R. Viau, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs J. A. Carrier et al, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs R. Viau, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs J. A. Carrier et al, défendeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 12660. W. E. Dufort, demandeur, vs R. Viau, défendeur.

LE MEILLEUR PLACEMENT MUNICIPAL AU CANADA Cinq ANS 6% OBLIGATIONS DE LA CITE DE MONTREAL

REMBOURSABLES DANS CINQ ANS — Le 1er Septembre 1927 En Coupures de \$100, \$500 et \$1,000 Titres au Porteur ou Nominatifs (enregistrés) Intérêt à 6% payable semi-annuellement les 1ers mars et septembre.

TOUTE LA PROPRIETE FONCIERE IMPOSABLE de Montréal est RESPONSABLE du CAPITAL et de L'INTERET de ces Obligations, qui ont PRIORITE ABSOLUE sur toutes les HYPOTHEQUES.

LA "STRATHCONA" COMPAGNIE D'ASSURANCE - INCENDIE (Edifice Versailles) 90 RUE SAINT-JACQUES. MONTREAL. Capital autorisé \$500,000.00 Capital souscrit 300,000.00 Capital payé (excédé) 100,000.00 Dépot au gouvernement 60,000.00 Actif total 375,643.98

Rose Quesnel Tabac Canadien Pur Le Meilleur au Monde Les amateurs de bon tabac canadien apprécient toujours le Rose Quesnel, car il combine l'arome caractéristique de bon Quesnel et la saveur douce et agréable des autres variétés de tabacs canadiens de choix. 10 cents THE ROCK CITY TOBACCO CO. LIMITED, QUEBEC, QUE.

Le REVEIL du BEBE est un remède infallible de son état de santé. Si il bien dormi, il ouvrira les yeux avec joie à la lumière du matin; si son sommeil a été agité, dououreux il se réveillera abattu, irritable. Toute mère sage calmera les douleurs de son enfant et en fera disparaître la cause en lui donnant le SIROP D'ANIS GAUVIN

Le SIROP D'ANIS GAUVIN est un remède infallible de son état de santé. Si il bien dormi, il ouvrira les yeux avec joie à la lumière du matin; si son sommeil a été agité, dououreux il se réveillera abattu, irritable. Toute mère sage calmera les douleurs de son enfant et en fera disparaître la cause en lui donnant le SIROP D'ANIS GAUVIN

TAROL GUERIT RHUMES TOUX BRONCHITES COQUELUCHE GRIPPE EN VENTE PARTOUT Dr. Ed. Marin & Gie Ltee Quebec Can.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL HORAIRES DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1917-18 LACHINE. — Du bureau de Poste. Service de: 19 min. de 5.40 am à 8.00 am. 20 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 30 min. de 7.10 pm à 12.00 minuit. 20 LACHINE. — Service de: 20 min. de 5.30 am à 5.50 am. 10 min. de 8.50 am à 9.30 am. 20 min. de 9.00 am à 4.00 pm. 30 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Saint-Vincent, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent. — Service de: 15 min. de 5.15 am à 8.00 am. 10 min. de 8.00 am à 4.00 pm. 15 min. de 4.00 pm à 8.00 pm. 20 min. de 7.00 pm à 8.00 pm. 30 min. de 8.00 pm à 11.30 pm. 30 min. de 8.30 pm à 12.00 minuit. 12.00 am. Tramway pour Henderson seulement, 12.00 am. Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 12.40 am. 12.40 am. DE SAINT-VINCENT DE

REGUL CONSIDERABLE DE L'ENNEMI EN BELGIQUE

Les Allemands retraitent avec une telle rapidité devant les Alliés que ceux-ci ne parviennent pas à les atteindre au centre du front — Les troupes du roi Albert défilent une bonne partie de leur pays — La cavalerie française fait merveille — Luiselles capturée par les Anglais.

Avec les armées alliées en Belgique, les Allemands ont commencé une retraite sur une grande échelle, dans la Belgique septentrionale. La cavalerie française approchant de Thiel, à 7 milles des rives du canal allant de Bruges à Gand. Le canal n'est qu'à 10 milles de la frontière de la Hollande.

L'ennemi bat si rapidement en retraite que l'infanterie française, anglaise et belge, au moins au centre du front de bataille, a entièrement perdu contact avec les Allemands. Les Belges qui avancent de chaque côté des chemins de Thourout, Oostende et de Thourout-Bruges ont défilé les Teutons qui se replient rapidement.

Cela est indubitablement l'une des plus grandes et des plus vitales victoires de la guerre. La vaillante petite armée belge, aidée par des troupes d'élite françaises et anglaises a libéré une bonne tranche du territoire belge que les Allemands occupaient depuis le début de la guerre, et a enlevé des positions d'une telle importance que les Allemands devront peut-être évacuer toute la côte belge.

De plus, l'avance de l'infanterie des Alliés, précédée de détachements de cavalerie française qui vont rapidement de l'avant, a libéré toute la région de Lille et des centres miniers et manufacturiers de Tourcoing, de Roubaix et de Tournai dans un saillant qui s'approfondit d'heure en heure, et que les Allemands ne peuvent espérer conserver. La cavalerie française qui est à la tête des troupes alliées a fait une merveilleuse besogne. Hier, elle a parcouru une distance de plus de 10 kilomètres, faisant de fréquentes charges, avec toute la fougue particulière à la cavalerie contre des postes isolés de mitrailleurs qui ont vainement tenté d'enrayer sa progression. Quelques-uns de ces mitrailleurs, faits prisonniers, ont déclaré qu'ils sont tout à fait incapables de comprendre pourquoi ils se battent encore. Un officier a dit: "Nous avons offert toutes les conditions de paix du monde; personne ne semble vouloir les accepter."

La résistance de l'ennemi a été extraordinairement féroce. Dans ce secteur, c'était manifestement l'intention des Allemands de se retrancher de gagner du temps pour enlever leur matériel. On signale des combats opiniâtres, en particulier dans la région de Thourout dont on avait prématurément annoncé la capture, hier. Des combats ont eu lieu dans la rue, et de maison en maison. Un grand nombre d'ennemis ont été tués. Quelques troupes belges ont fait le tour de la ville pour couper la retraite à l'ennemi, en arrière et pour aider aussi à embouteiller les Allemands qui tiennent encore dans la ville.

Les Allemands avaient braqué des mitrailleuses aux fenêtres et aux ouvertures des caves. Ils ont fait pleuvoir les balles sur les Belges qui avançaient, mais n'ont pu les arrêter. Les Belges se sont battus avec une détermination de dogues, ces troupes qui luttent pour reprendre leur pays outragé. Ils étaient irrésistibles.

Suivant les traces de l'adversaire en retraite, les Anglais ont triomphé des arrières-gardes. On rapporte qu'ils ont capturé Luiselles, le long de la Lys. Au moment de la transmission de cette dépêche, les Belges avaient dépassé Keyen, disaient-ils, et avaient atteint des positions de l'autre côté de cacheten et d'Ardoeye, qu'ils ont tous deux pris. Au nord-est de Courtrai, les Belges ont capturé Bavichove et avancent encore. La position de Luiselles est des plus précieuses, car elle est située au nord-ouest de Tourcoing, et les Alliés prennent graduellement en flanc tout le saillant de Lille, où l'on remarque d'autres indices de retraite de la part de l'ennemi. De fait, dans ce saillant, les troupes allemandes sont dans une position très désavantageuse. Elles doivent camper rapidement ou s'exposer à des conséquences désastreuses.

Les Alliés ont fait un autre millier de prisonniers et pris plusieurs autres canons. A plusieurs endroits, en particulier dans la partie septentrionale du front de bataille, les Allemands semblent se rendre volontiers.

Les Allemands semblent faire de grands efforts pour sauver leurs munitions, leur équipement et leur matériel accumulés pendant 4 ans, dans les secteurs de la côte belge. En arrière de l'ennemi, les routes sont remplies de véhicules de toutes sortes, et les aviateurs alliés exercent de nouveau des ravages dans les rangs de l'ennemi en retraite. Le ciel était nuageux hier,

qui barre la route vers Valenciennes et la ligne de défense allemande dans ce voisinage. A cet endroit les Allemands se replient continuellement, suivis de près par les Anglais qui sont à deux milles et demi au sud-ouest et trois milles et trois-quart à l'ouest de Lille.

Dans la région de la Champagne, où les Français et les Américains se dirigent vers le nord, de nouveaux gains ont été faits malgré une furieuse résistance des Allemands pour maintenir leurs lignes. Bethel, l'important centre de chemins de fer se dirigeant vers Mézières et autres endroits en arrière des lignes ennemies, est presque capturé par les Français. Les Américains ont aussi progressé vers l'est.

AU PACIFIQUE

CHANGEMENTS NOMBREUX

M. ALFRED PRICE DEVIENT GERANT GENERAL DE TOUTES LES VOIES DE L'EST DU PACIFIQUE CANADIEN, EN REMPLACEMENT DE M. MacTIER. — MM. HODGE, PURVIS, WOODMAN ET MURPHY SONT AUSSI PROMUS.

Les derniers changements qui viennent d'être faits dans la direction de la compagnie du Pacifique Canadien entraînent d'autres. M. MacTier, qui vient d'être nommé vice-président de la compagnie pour toutes les voies à l'est de Port-Arthur, sera remplacé à la direction des lignes de l'est par M. Alfred Price. Une circulaire signée de M. MacTier et de M. Grant Hall, vice-président de toutes les voies du C.P.R., annonce hier que M. Price est nommé au poste de général-gerant de toutes les voies de l'est.

M. Price est né à Toronto, le 6 décembre 1861; il travailla pendant quelques années à la Montreal Telegraph Co., à Toronto, comme messageur, puis comme commis dans le bureau. M. Price passa ensuite au chemin de fer Credit Valley, à un salaire de \$18 par mois. En 1882, il était nommé expéditeur de colis et ce jusqu'en 1888, alors qu'il fut nommé expéditeur en chef. De 1898 à 1903 il était surintendant à Toronto, alla ensuite à Winnipeg et en 1907, était nommé surintendant général à Winnipeg. Depuis 1913, M. Price est assistant général-gerant des voies de l'ouest et a son bureau à Montréal.

Tout le monde fait des éloges du nouveau gerant qui connaît les choses de chemins de fer sur le bout de ses doigts.

M. George Hodge a aussi été nommé assistant du vice-président des lignes de l'est. M. Hodge est entré au service de la compagnie du C.P.R. en 1890, comme commis. En 1907, il était nommé surintendant à Montréal et fut plus tard envoyé à London pour y remplir la même fonction. En 1912, il était nommé surintendant général à Montréal et fut ensuite nommé assistant du gerant général en 1915.

M. Hodge est estimé de tous ses chefs et s'y connaît en affaires de chemins de fer.

D'autres changements ont aussi été effectués: M. Allan Purvis est nommé surintendant général du district d'Ontario en remplacement de M. A. Rundle qui a donné sa démission et M. J.-M. Woodman, remplace M. Purvis à la surintendance du district de Québec.

M. Charles Murphy a été nommé gerant-général des voies de l'ouest. La position d'assistant gerant-général a été abolie.

Toutes les nominations qui ont été faites à la compagnie du C. P. R. ont été parmi les employés qui avaient grandi au service de la compagnie. Le Pacifique Canadien a toujours adopté le système de récompenser ceux qui le méritent. Elle a aussi un fonds de pension pour ceux qui ont été de grandes familles.

TRIBUNAUX CIVILS

SESSION DE LA COUR D'APPEL

ELLE SOUVIendra LUNDI PROCHAIN, AU PALAIS, A MONTREAL, SOUS LA PRESIDENCE DU JUGE LAMOTHE, POUR L'AUDITION D'UN BON NOMBRE DE CAUSES.

Le terme d'automne de la Cour d'appel commencera lundi prochain. Le juge en chef de la province, le juge Lamothe, présidera. Les juges Martin, Cross, Carroll et Pelletier siégeront aussi. Lundi on entendra les appels de la ville et mardi les appels dans les causes suivantes de la compagnie: La ville de Hull vs Couture, Walters vs Dumontier, en appel de jugements de la Cour supérieure du district d'Ottawa.

La Corporation de la paroisse de Saint-Gabriel de Brandon vs la corporation du village de Saint-Gabriel; la compagnie Miner lumber vs Gagnon, (du district de Joliette).

L'ALLEMAGNE N'A PAS ENCORE CAPITULÉ

La rumeur répandue hier que l'ennemi était prêt à accepter les conditions de Wilson est plus tard démentie par l'Official Press — Comment supprimer Guillaume et sauver la dynastie? — Von Burian ne se fait plus d'illusions.

(Service de la Presse Associée)
Londres, 17. — Le bureau de l'Official Press a été informé que la rumeur de la capitulation de l'Allemagne était sans fondement. Durant l'après-midi, la nouvelle courut que l'Allemagne s'était déclarée prête à accepter les conditions de Wilson pourvu que les intérêts nationaux soient sauvegardés. Un message de La Haye contenait la même nouvelle.

On dit que la solution serait l'abdication de l'empereur en faveur de son petit-fils, Guillaume, le plus âgé des fils du prince héritier allemand, avec le frère de l'empereur, le prince Henri comme régent.

Hier, le "Journal des Débats" mentionnait la possibilité d'un tel plan, mais le condamna comme inacceptable.

L'OPINION QUI A COURS
Londres, 17. — Le ministère des Affaires Étrangères a annoncé, hier soir, qu'il n'avait reçu aucune nouvelle officielle confirmant les rumeurs que l'empereur allemand avait abdiqué, mais l'opinion dans les cercles n'est pas disposée à rejeter ces rumeurs.

UNE DOUCHE
Londres, 17. — Une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph dit qu'on s'attend à ce que le chancelier allemand prononce une déclaration aujourd'hui au sujet de conditions contenues dans la dernière note du président Wilson.

La dépêche ajoute que les journaux allemands mentionnent que la note du président Wilson a eu l'effet d'une douche froide sur les espérances de paix engendrées par sa première note. Certains commentaires des journaux ajoutent "que le langage du président Wilson est devenu excitant après les quelques trébuchements qu'il a eues avec les Alliés."

QUASI-AVEUX DE DEFAITE
Bâle, 17. — Le ministre des Affaires étrangères austro-hongrois, le baron Burian, a déclaré que les pouvoirs du Centre ne peuvent plus espérer en une décision favorable de la guerre par les armes et que l'arbitrage de la justice ne peut que hâter leur offre de paix. L'établissement d'une ligne des nations est la base d'une paix dans la justice, comme le président Wilson et nous, les désirons. Sur cette ligne seront établies les relations internationales. Elle remplacera l'empire de peuples pivotant sur la force par la création d'un pouvoir exécutif central pour la mise en vigueur des lois. L'arbitrage international réglera les disputes et les armements perdront leur raison d'être.

Le baron Burian déclara au comité de la délégation hongroise que l'évacuation du territoire est nécessaire à l'obtention d'une armistice. Nous irons aux négociations de paix, a-t-il ajouté, fidèles à notre alliance l'Allemagne et fidèles à la Turquie qui

continue à faire son devoir malgré la mauvaise position où l'a mise l'abandon de la Bulgarie. L'adhésion au programme de Wilson ne devra pas néanmoins nous faire sacrifier notre droit constitutionnel.

Parlant de la note de l'Autriche-Hongrie aux États-Unis, le ministre Burian affirma: L'offre de paix envoyée au président Wilson, je n'en doute pas, ouvrira les négociations d'une paix juste et durable. Il ajouta que le consentement de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne, quant à l'évacuation des territoires envahis est irrévocable; sans trop d'optimisme, nous devons nous attendre à des pourparlers prochains.

LA NOTE LES SATISFAIT
Londres, 17. — La seconde note du président a totalement dissipé le malaise causé par la première. On craignait en celle-ci, que le président Wilson n'ait été trop modéré et qu'il ait engagé les gouvernements alliés au sujet de conditions dont ils n'avaient pas été consultés. Le Manchester Guardian se demande si le prix d'une paix par compromis l'emporte sur le prix d'une paix achetée par une victoire finale.

AMSTERDAM, 17. — L'empereur Guillaume a publié aujourd'hui un décret dans lequel il dit que la loi promulguée en Allemagne ne peut être proclamée qu'après entente entre les autorités civiles et militaires.

Le Reichstag a adopté l'amendement proposé à la constitution, article 2, que l'on doit lire comme suit: "Le consentement du Conseil fédéral et du Reichstag est requis pour une déclaration de guerre au nom de l'empire, excepté au cas où le territoire impérial serait envahi ou ses côtes attaquées."

La section 3 de l'article 2 est aussi amendée. Il se lit comme suit: "Les traités de paix et les traités avec les États étrangers concernant les affaires qui sont de la compétence des législateurs impériaux requièrent le consentement du Conseil fédéral et du Reichstag."

WASHINGTON, 17. — Les rumeurs font croire aux diplomates de la capitale que de grands événements se préparent en Allemagne. Cependant on ne sait rien d'officiel relativement à l'abdication du kaiser et de la capitulation sans conditions. On ne doute pas néanmoins que l'Allemagne n'en vienne à ces deux dernières exigences de la situation présente. On admet même la possibilité que des pourparlers secrets soient commencés, afin d'arriver aux conditions fondamentales et que les pacifistes allemands soient résolus à sacrifier leur empereur pour la réalisation de la paix.

Bâle, 17. — D'après la presse allemande, le Reichstag se réunira, vendredi, pour discuter la note du président Wilson.

Le comité des finances, est formé de vétérans de campagnes passées; ce sont: M. H. R. Drummond, W. M. McMaster, W. M. Birks, J. W. Ross, A. D. Anderson et G. W. Scott.

Le comité des réclamations sera de nouveau sous la direction de M. G. H. Montgomery, C.R.; il sera assisté dans son travail par MM. L. Macfarlane, C.R., P. McDougall, W. F. Angus, Paul Lacoste, C.R., le général Labelle, Joseph Quintal, et F. B. Common.

M. R. N. Watt a encore consenti à organiser un comité pour la campagne de l'Emprunt de 1918; il s'est assuré pour le seconder dans sa tâche, les services de MM. G. B. Allison, J. P. Atkinson, Arthur H. Campbell, O. Dufresne, J. N. Dupuis, Adèle Fortier, W. H. Harlin, R. P. Jellett, Arthur Lyman, G. L. McCrea, L. P. Rexford, T. H. Rieder, W. R. Spooner, le lieutenant-colonel Robert Starke, C. H. Sutherland, L. C. Webster, et F. B. Whittier.

Organisation des divers comités canadiens-français est pratiquement terminée.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE
Archevêché de Montréal, le 14 octobre 1918.
MM. les abbés Albert Leduc et Arthur Guilbert, professeurs, décédés d'un colé de Saint-Jean, le 12 et le 13 courant, étaient membres de la Société d'une Messe.
Emile LAMBERT, Ptre, chancelier, (Communiqué)
ÉGLISE ST-PIERRE
Avis est donné aux membres de la Société de Tempérance, qu'il n'y aura pas d'assemblée dimanche prochain le 20 courant, ni de pèlerinage à la Réparation.

OCCASIONS DU VENDREDI

Les achats faits de bonne heure sont les plus profitables.
MAGASIN OUVERT À 8 HRS 30 A. M.
MAGASIN FERME À 4 HEURES P. M.

SPÉCIAUX DU MATIN

EN VENTE DE 8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

BAS DE SOIE, blanc et noir, bas en coton à côtes fines, noir, bas en fil de Lille, fini dentelle. Pointures 4 à 6 1/2. Valeurs 25, 35, 50 la paire. **1.19**

SOIE PAILLETTE TOUT SOIE, 36 points, rose chair seulement, une soie très bonne et ne se froissant pas pour robes, blouses ou doublures. Valeur 2.00 la verge pour **.98**

BLOUSES EN SATINE NOIRE, collet convertible, grands assorties, 36 à 44. Valeur 1.25 pour **.89**

BOTTINES POUR HOMMES ET JEUNES GENS, toutes les pointures, en veau noir, tan ou acajou, semelle et talon Neolin ou en cuir solide, formes larges, moyennes ou pointues, à trépointe Goodyear. Valeur de 8.00 pour... **5.45**

CARPETTES EN VELOURS VERT, pour portes, grandeur 15 x 30. Valeur très spéciale à... **1.19**

TABAC EN PAQUETS Rose Quenel et Long Tom, emballage d'autrefois. Valeur .08 le paquet, 15 paquets pour... **.76**

31 plumes-fontaine, toutes parfaites, marques Swan et Sir Wilfrid Laurier, et quelques autres marques. Plumes en assorties. Valeur 2.50, 3.00, 3.50, pour, chacune **1.29**

CHAPEAUX GARNIS pour demoiselles, velours uni ou cordé. Bonnes formes, qui vous seront très pratiques. Valeurs 1.49 et 1.98 pour... **.89**

Pas de commandes par poste ou téléphone pour ces spéciaux.

SPÉCIAUX DE L'APRÈS-MIDI

EN VENTE DE 2 A 3 HEURES P. M.

BRETS EN LAINE BROSEE POUR FILLETES, en blanc seulement. Va leur 1.50 pour... **.89**

17 rands cabinets, forme fantaisie, doublure fantaisie, contenant 12 cuillers thé, plaques argent, Rogers, choix de dessins. Valeur 5.00 le **2.49**

"Ses" pour **1.79**

CHINCHILLA BLANC TOUT LAINE, 54 points, bonne pesanteur et très chaud pour manteaux de bébés, etc. Valeur 2.50 la verge pour **1.79**

75 manteaux en corduroy, styles très nouveaux, avec poches, ceinture et collet, couleurs: drab et corail seulement.

Grandeurs assorties. **2.98**

TAPIS EN TAPISSERIE pour escalier et passage, avec bordure de chaque côté, couleur: vert à beige. Valeur 1.50 pour **1.17**

TABLIERS COUVRE-TOUT pour dames, indienne fantaisie, couleurs assorties, genre uni avec manches courtes, poches et ceinture en arrière bordées avec nervure blanche. **.59**

BONNETS BOUDOIR, combinaison de net blanc et mouseline de couleurs pâles. Valeur .20 pour **.15**

Pas de commandes par poste ou téléphone pour ces spéciaux.

Chaussettes

CHAUSSETTES EN LAINE par côtes, de couleur et noir, très pesantes. Pointures 10, 10 1/2 et 11 **1.39**

Au rez-de-chaussée.

Robes de chambre ROBES DE CHAMBRE, POUR HOMMES, grandeur 34 à 44, genre collet fermé au cou, en édron fantaisie, couleurs assorties. Spécial **7.00**

Genre collet ouvert, en édron fantaisie, 15 patrons différents **8.00 10.00**

En édron de laine, nuance unie ou fantaisie **15.00 20.00**

Au rez-de-chaussée.

GARNITURES DE FENÊTRE

BOULES ET SUPPORTS DE BAGUETTES A RIDEAUX, en bois couleur acajou. Prix spécial pour deux boules et une paire de supports. **.14**

BAGUETTES EN CUIVRE, extensibles, s'allongeant de 24 à 45 pouces, avec boules. Spécial... **.08 ET .10**

BAGUETTES EN CUIVRE DOUBLE, bout rond, marque Kirsch, Valeur .65. Très spécial... **.39**

FRANGES A BOULES MERCIERISEES, de couleurs assorties, pour garnitures, draperies ou rideaux. Prix du vendredi, la verge. **.18**

STORES DE FENÊTRES, vert seulement, grandeur 3 x 6, montés sur bon rouleau à ressort, fermetures gratuits. Valeur de .85. Prix de vente, chacun... **.69**

Au troisième.

EPICERIE DUPUIS

LICENCE DE LA COMMISSION DES VIVRES DU CANADA, No 6-678.

Téléphonez votre commande d'épicerie de 4 heures à 10 heures, ce soir. Appelez EST 8000.

SPÉCIAUX POUR CE SOIR ET VENDREDI

Soupe aux tomates de Clark. Valeur 35, 50 boîtes pour... **.49**

Petits pois canadiens. Valeur 17, pour la boîte... **.13**

Pis plus que 12 boîtes à chaque client.

Riz Patna, 3 livres pour... **.29**

Avec commande d'épicerie.

Hls filamment, 2 paquets pour 27 Macaroni, vermicelle ou spaghetti, 3 paquets pour... **.29**

Sauce Worcester, 3 bouteilles pour... **.29**

Biscuits soda, le paquet 10 et 18 Croquettes fraîches, la boîte... **.22**

Clovises fraîches, 2 boîtes... **.45**

Sucre pulvérisé, la boîte... **.25**

Beurre de crème d'étable, la lb. 25 Beurre de pistache, la lb. 30 Avoine blanche roulée, 65 et 55 Avoine roulée Quaker ou Robin-hood, le paquet... **.30**

2 lbs. d'œufs... **.27**

Moutarde préparée McLaren, 3 verres pour... **.28**

Poires ou pêches dans le sirop, la boîte... **.25**

Gélee de table Jell-O ou McLaren, 3 paquets... **.25**

Gélee de table Puritas ou Imperial, 3 paquets... **.25**

Pêches pelées pour tartes, grosse boîte... **.25**

Miel de trèfle blanc, la chaudière 2 lbs 1/2... **.50**

Chaudière 1 lb... **.10**

Chaudière 10 lbs... **.50**

Sel de table, le sac... **.06**

Poivre blanc, la lb... **.40**

Moutarde moulue, la lb... **.50**

Substitut d'œufs Belg, paquet équivalent 4 douzaines... **.10**

Paquet équivalent 3 douzaines... **.25**

Paquet équivalent 6 douzaines... **.45**

Paquet équivalent 12 douzaines... **.75**

Meilleur beurre de crème des Cantons de 1918, la livre... **.34**

Poudre ammoniacale, 6 paquets 25 Chlorure de chaux, la boîte... **.10**

Essences pour gâteau, 3 boîtes... **.25**

Oranges de Jamaïque, la douz... **.50**

Post Toasties, 2 paquets... **.25**

Piscions de maïs Quaker ou Krim-Mie, 2 paquets... **.25**

Crème de marshmallow, la lb. 18 Sardines Brunswick, 2 boîtes... **.15**

Sardines Écrite, la lb... **.25**

THÉS ET CAFÉS

Thé à déjeuner, la livre... **.22**

The noir Victoria, la lb... **.58**

The noir spécial, la lb... **.58**

The noir Orange Pekoe, la lb... **.34**

Café spécial, la lb... **.34**

Café Golden Santos, la lb... **.34**

Café Mocha et Java, la lb... **.43**

Meilleur sucre granulé... **10/2**

Figuier pour cuire, la lb... **.30**

Pruneaux français, la lb... **.17**

Pêches ou pommes évaporées, la lb... **.28**

Bainis épineux, 2 paquets... **.25**

Bainis sans noyau, le paquet... **.15**

Bainis de Corinthe, le paquet... **.23**

Bainis Sultan, le paquet... **.23**

Oignons, gros et juteux, la douz... **.50**

PROVISIONS

Fromage pour cuire, la lb... **.35**

Crisco pour frire, la boîte 37 et 4.05 Graisse onctive, la lb... **.33**

3 livres... **.95**

3 livres... **.95**

Graisse pure, morceau de 1 lb 39 Chaudière 3 lbs... **1.15**

Chaudière 5 lbs... **1.30**

Pois jaunes pour bouillir, 2 lbs 21 Fèves blanches, 2 lbs... **.29**

Sirop Karo, étiquette bleue, boîte 10 lbs... **1.08**

10 lbs... **1.08**

20, 25, 30 et... **.40**

Riz moulu, la lb... **.15**

Écuelle de pomme de terre, le paquet... **.20**

3 paquets... **.20**

Vinaigre malt pur, bouteille... **.20**

Saumon rose, la boîte 1/2 lb... **.18**

Soufflé de la Caloumie, marque Summert, la boîte 1 lb... **.25**

Petits pois, maïs sucré, fèves en coques, tomates, 3 boîtes de chacun pour... **2.25**

Filet de poisson, boîte 1 lb... **.28**

Homard, marque Beaver, boîte 1 lb... **.25**

Homard, marque Beaver, boîte 1 lb... **.25**

Homard, marque Beaver, boîte 1 lb... **.25**

Pâté de homard, boîte... **.18**

Crêvettes empaquetées, sachets, la boîte... **.50**

Grotesques, la boîte... **.28**

Ours d'Inde, la boîte... **.18**

Poudre à pâte Bel-Pâte, la boîte 1 lb... **.25**

1 lb... **.25**

1 lb... **.25**

Épices pour marinades, le paquet... **.10**

Nourriture à déjeuner, le paquet... **.25**

Grape Nuts ou Force, 2 paquets pour... **.29**

Sardines Brunswick, la boîte... **.10**

Sardines Écrite, la boîte... **.18**

Sardines Globe, la boîte... **.25**

Sardines Le Petit Caporal, la boîte... **.60**

Sirop d'érable absolument pur, la boîte 8 lbs 1/2... **1.70**

Carottes, navets et betteraves, 4 lb vres... **.10**

Au sous-sol.

LE NATIONALISTE

commencera dimanche prochain (20 octobre) la publication d'un feuilleton d'aventures d'un puissant intérêt:

Les Chasseurs d'Epaves

par GEORGES PRICE

Les lecteurs du DEVOIR auront le plaisir de retrouver, dans un récit digne du meilleur Jules Verne, tous les principaux personnages des "Trois disparus du Sirius", oeuvre du même auteur récemment publiée par notre confrère.